

COMPRENDRE



LE TOURISME RESPONSABLE : UNE OPPORTUNITÉ POUR VALORISER LES AMÉNITÉS NATURELLES DES TERRITOIRES

Résultats de la Fabrique Prospective



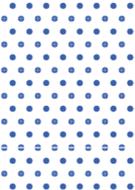
La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT ; contact : info@anct.gouv.fr

Directeur de publication : Stanislas Bourron (ANCT) ; Directrice de collection : Agnès Reiner (ANCT) ;
Directrice éditoriale : Annabelle Boutet (ANCT) ; Autrices : Annabelle Boutet, Julie Dautriche, Amélie
Jouandet-Milhau (ANCT) ; Secrétariat de rédaction : Muriel Thoin (ANCT)

Photos de couverture :

- en haut de gauche à droite : © Julie Dautriche ; © Kelly064
- en bas de gauche à droite : © G. Deschamps ; © Cœur du Var tourisme

Dépôt légal : Juillet 2023 ISBN : 978-2-492484-49-0



SOMMAIRE

INTRODUCTION

La Fabrique Prospective « Le tourisme responsable : une opportunité pour valoriser les aménités naturelles des territoires »

Portraits des quatre intercommunalités accompagnées

COMMENT CONCILIER AMBITION ECONOMIQUE DU TOURISME ET AMENITES NATURELLES ?

Une activité économique territorialement concentrée

Un impact sur les aménités naturelles des territoires

Le tourisme responsable : quatre principaux enjeux pour les territoires

LES PROGRAMMES D'ACTION DES QUATRE INTERCOMMUNALITES ACCOMPAGNEES

Communauté de communes Cœur de Savoie

Communauté de communes Cœur du Var

Communauté de communes Lauragais, Revel, Sorèzois

Communauté de communes du Sud

2

SIX LEVIERS D'ACTION

Créer un évènement fédérateur qui engage les forces vives du territoire

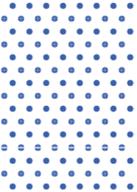
Produire une offre touristique responsable packagée

Co-écrire une charte locale du tourisme responsable

Lisser les pics de fréquentation

Attirer et soutenir les opérateurs privés responsables

Sensibiliser les professionnels du tourisme aux enjeux liés à la biodiversité



INTRODUCTION

En 2021, la création de richesse associée au tourisme représentait 3 % du produit intérieur brut total, soit 75,7 milliards d'euros, contre 4,1 %, soit 99,4 milliards d'euros avant la crise de la Covid-19¹. Il est néanmoins reconnu depuis plusieurs années que ce secteur économique exerce de fortes pressions sur l'environnement. En effet, on observait déjà en 2013 que les communes les plus touristiques présentaient une multiplication par trois de la consommation annuelle d'eau et par quatre de la consommation annuelle d'énergie par rapport à la moyenne nationale². La production de déchets par habitant était également plus élevée dans les départements les plus touristiques que dans le reste de la France (+ 27 %)³. En 2018, le tourisme était responsable de 11 % de l'inventaire national d'émissions de gaz à effet de serre de France avec pour principale source d'émissions (77 %) la mobilité (transports aller-retour, déplacements sur place, infrastructures)⁴.

Secteur particulièrement touché par la crise, le tourisme a fait l'objet dès mai 2020 d'un plan de soutien de 18 milliards d'euros annoncé par le Premier ministre, dans le cadre du Comité interministériel du tourisme⁵. Plusieurs mesures à destination des entreprises du secteur ont alors été instaurées pour l'année 2020 : le fonds de solidarité élargi, des dispositifs de prêts renforcés, des allègements de cotisations patronales, ainsi qu'un plan d'investissements porté par la Caisse des dépôts et par Bpifrance. Cette relance de l'activité touristique de la France s'est rapidement inscrite dans une perspective de développement durable. En novembre 2021, le Premier ministre a présenté le plan Destination France qui porte la double ambition de conforter la France comme première destination touristique mondiale et d'en faire la première destination de tourisme durable⁶. Ce plan prévoit 1,9 milliard d'euros de moyens financiers déclinés jusqu'en 2024, afin de fixer à 10 ans, une véritable trajectoire de développement et de transformation du secteur touristique. Pour ce faire, l'accent est mis sur 4 axes : la conquête et la reconquête des talents ; le renforcement de la résilience du secteur et sa montée en qualité ; la transformation durable du secteur via des investissements pour une mue écologique et numérique ; la préservation et la mise en valeur du patrimoine sur l'ensemble du territoire. A ce titre, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), déjà engagée pour le renforcement des dynamiques touristiques, s'est dotée de moyens de connaissance et d'outils d'ingénierie renforcés.

Si la crise de la Covid-19 a fortement impacté les activités et les territoires touristiques, elle a également ouvert de nouvelles perspectives. En effet, la réduction des déplacements internationaux, un besoin fort de nature suite aux confinements, et la fuite des lieux sur-fréquentés qui en a découlé, ont montré qu'une réelle fenêtre d'opportunité existait pour développer le tourisme responsable et de proximité, dans les territoires riches d'aménités naturelles non ou peu valorisées à ce jour. Dans ce contexte, l'ANCT a lancé, en mai 2021, avec l'Association nationale des élus des territoires touristiques (Anett), ADN Tourisme, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Atout France, la Direction générale des entreprises (DGE), la Direction générale des outremer (DGOM), Aix Marseille Université et l'Office français de la biodiversité (OFB), la Fabrique Prospective « Le tourisme responsable : une opportunité pour valoriser les aménités naturelles des territoires ». L'objectif était d'identifier les modalités et les moyens mobilisables par les intercommunalités pour faire des aménités naturelles de leurs territoires un levier de tourisme responsable.

Pendant un an, cette Fabrique Prospective, cofinancée par l'ANCT, la DGOM et l'OFB, a accompagné les élus et les acteurs locaux de quatre intercommunalités disposant d'aménités naturelles peu valorisées : la communauté de communes Cœur du Var (Var) ; la communauté de

Notes

¹ Jusqu'ici, l'Insee mesurait uniquement la consommation des touristes, ce qui permettait d'appréhender ce que représente le tourisme dans l'économie française mais n'était pas suffisant pour évaluer sa part dans la création de richesse totale. Ce n'est que depuis avril 2023 qu'on dispose d'une mesure du produit intérieur brut (PIB) touristique français, grâce à un travail mené par l'Insee en cohérence avec les concepts et méthodes standardisés au plan international. <https://blog.insee.fr/mesurer-le-poids-economique-du-tourisme-en-france/>

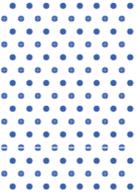
² <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/datalab-17-la-fonction-touristique-des-territoires...mars2017a.pdf>

³ Ibid.

⁴ <https://bibliothèque.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4688-bilan-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-du-tourisme-en-france.html>

⁵ https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/DP_5e-CI_TOURISME-20200514.pdf?v=1589545199

⁶ <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/plan-destination-france>



communes Cœur de Savoie (Savoie); la communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois (Haute-Garonne); la communauté de communes du Sud (Mayotte).

Les élus de chaque intercommunalité et leurs groupes de travail locaux ont coconstruit, avec l'appui du cabinet Voltere by Egis piloté par l'ANCT, un programme d'actions visant à développer le tourisme responsable sur leur territoire tout en respectant ses aménités naturelles (cf. partie II). Les travaux ont révélé les enjeux auxquels sont confrontés les intercommunalités qui veulent allier tourisme responsable et aménités naturelles (cf. partie I). Les échanges entre les partenaires nationaux et les élus des quatre territoires engagés dans la Fabrique Prospective ont permis d'identifier six leviers d'action mobilisables par les intercommunalités qui souhaitent mettre en place un tourisme responsable valorisant les aménités naturelles de leurs territoires (cf. partie III).

Le tourisme, un champ d'action de l'ANCT

Suite à l'étude sur les dynamiques territoriales du tourisme confiée à la Société centrale pour l'équipement du territoire (SCET) en 2020, et dans le cadre du plan Destination France lancé en 2021, l'ANCT s'est dotée de ressources spécifiques pour appuyer les projets de collectivités visant à valoriser leur patrimoine et/ou développer leur attractivité mais aussi à transformer leurs offres au prisme des transitions écologique, numérique et démographique.

D'une part, l'ANCT est partenaire du dispositif France tourisme ingénierie. Elle cofinance notamment le volet « Réinventer le patrimoine » qui se déploie sur un nombre limité de sites pilotes pour définir des modèles économiques équilibrés dans des projets patrimoniaux.

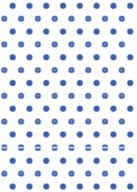
D'autre part, grâce à son marché d'ingénierie, elle peut proposer des appuis sur mesure aux collectivités de toutes tailles ayant des projets de développement touristique en mettant l'accent sur la soutenabilité du projet sur le long terme. Cet appui se décline à la fois en phase de diagnostic ou lors de la définition de stratégie, la gestation d'un projet, l'objectivation de son opportunité et des étapes de sa réalisation mais aussi l'analyse de sa faisabilité ou l'accompagnement vers une phase opérationnelle. Ces projets sont identifiés au niveau local par le préfet de département, délégué territorial de l'Agence, qui instruit la demande et suit les projets avec les chargés de missions territoriaux du pôle Interface et contrats territoriaux de l'ANCT.

Pour en savoir plus : <https://www.atout-france.fr/services/FranceTourismeIng%C3%A9nierie>

L'action de l'Office français de la biodiversité en faveur d'un tourisme responsable

L'action de l'Office français de la biodiversité (OFB) en faveur du tourisme responsable s'appuie sur son expérience acquise par la gestion et l'appui aux gestionnaires d'aires protégées (réserves naturelles, parcs naturels marins, parcs nationaux...). Dans ces lieux de tourisme, il s'agit de concilier la protection du patrimoine naturel (espèces, milieux, paysages) avec la fréquentation humaine et les usages récréatifs de la nature, qui impactent la biodiversité par l'artificialisation, la pollution, la surexploitation des ressources et la dissémination d'espèces exotiques envahissantes. L'OFB a ainsi développé une expertise en matière de gestion des flux touristiques et de soutien aux acteurs ayant des pratiques respectueuses de la biodiversité.

Aujourd'hui, dans le cadre de chacune de ses missions (connaissance, recherche et expertise ; police administrative et judiciaire ; gestion et soutien à la gestion d'aires protégées ; appui aux politiques publiques ; mobilisation de la société), l'OFB agit, en propre ou avec des partenaires, pour outiller les divers acteurs et favoriser des usages récréatifs plus respectueux et valorisant mieux la protection de la nature. Ces actions comprennent :



- la mise à disposition d'informations (données, indicateurs...) pour permettre à chacun de mieux connaître l'état de la biodiversité et d'adapter ses pratiques, par exemple avec le compteur de la biodiversité Outre-Mer (sur le portail Naturefrance). Ce « compteur » fournit non seulement des indicateurs mais favorise la rencontre et la synergie entre citoyens (habitants, touristes) et acteurs de la biodiversité par l'apport de retour d'expériences et paroles d'acteurs (<https://biodiversite-outre-mer.fr/>);

- l'encadrement de l'impact de pratiques courantes ou événementielles, ainsi que l'explication et le contrôle de l'application des réglementations relatives à l'eau, aux espèces et espaces naturels, ainsi qu'à la pêche et la chasse ;

- la sensibilisation des élus et la formation des agents publics ou privés, par exemple sur la gestion et la mesure de la fréquentation dans les espaces naturels (<https://formation.ofb.fr/>), et la promotion des enjeux de biodiversité dans les formations techniques, par exemple de sport de nature (<https://professionnels.ofb.fr/index.php/fr/doc-comprendre-agir/lintegration-biodiversite-dans-formations-sports-nature-levier-daction>) ;

- le déploiement de marques comme « Esprit parc national » qui promeut les acteurs économiques situés dans un parc national, dont les pratiques respectent la nature et contribuent à la vie locale (<https://www.espritparcnational.com/>). L'OFB déploie aussi la marque « Végétal local » pour répondre à des besoins d'aménagement notamment touristiques, en sauvegardant la biodiversité et recourant à des filières locales (<https://www.vegetal-local.fr/>). Dans ce même registre, l'OFB met à disposition des ressources techniques pour favoriser la réalisation de projets d'ingénierie écologique ou de solutions fondées sur la nature (<https://www.genieecologique.fr/> et <https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan>) ;

- la mobilisation des différents acteurs de la société, grâce au dispositif « Engagés pour la nature » qui reconnaît des plans d'actions en faveur de la biodiversité, portés par des entreprises de toute taille, des communes ou intercommunalités, des associations ou fondations (<https://engagespourlanature.ofb.fr/territoires>; <https://engagespourlanature.ofb.fr/entreprises> ; <https://engagespourlanature.ofb.fr/partenaires>). Le tourisme durable fait l'objet de plans d'action de certains Engagés, par exemple, la petite ville de Toreilles dans les Pyrénées orientales (<https://engagespourlanature.ofb.fr/territoires/engagements/commune-de-torreilles>).

La reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » apporte à la collectivité :

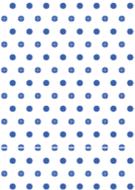
- un accompagnement par des experts pour formaliser un programme d'actions réaliste et concret qui intègre les enjeux locaux, régionaux et nationaux ;

- un renforcement des connaissances (enjeux, réglementation, etc.) et des compétences sur la biodiversité via un accès à des données nationales et régionales, des formations, etc. ;

- la facilitation à l'accès de financements existants (appel à projets régionaux, des agences de l'eau...);

- une visibilité, à l'échelle nationale et internationale, dans le cadre d'événements ou d'une communication globale sur l'initiative « Engagés pour la nature » ;

- un accès au « club des engagés » pour échanger, monter collectivement en compétences (partage de bonnes pratiques, réseaux d'influence, etc.) et créer de nouvelles synergies.



LA FABRIQUE PROSPECTIVE « LE TOURISME RESPONSABLE : UNE OPPORTUNITÉ POUR VALORISER LES AMÉNITÉS NATURELLES DES TERRITOIRES »

La Fabrique Prospective « Le tourisme responsable : une opportunité pour valoriser les aménités naturelles des territoires » visait à imaginer comment des intercommunalités peuvent faire du tourisme responsable une opportunité pour valoriser leurs aménités naturelles, en travaillant sur quatre axes :

- **la mise en place d'aménagements, de services et d'équipements responsables**
 - o **locaux**, c'est-à-dire qui répondent aux besoins des résidents et des touristes ; qui valorisent les aménités naturelles et culturelles du territoire ; qui privilégient les acteurs locaux dans la construction et la gestion de ces nouveaux aménagements, équipements et services en faveur d'un tourisme responsable ;
 - o **flexibles, modulables, réversibles**, en faisant appel à l'urbanisme transitoire, en favorisant le logement touristique collectif et locatif plutôt que les résidences individuelles secondaires qui tendent à générer le phénomène des lits froids, ou en s'adaptant aux différentes saisons, aux aléas climatiques et à l'évolution des attentes et pratiques touristiques ;
 - o **peu consommateurs d'énergie**, ce qui impacte les typologies d'activités touristiques, les offres de mobilité et l'usage du numérique ;

- **le modèle économique** du tourisme responsable (accessibilité financière au plus grand nombre, limitation de la prise de risque financière par les entrepreneurs, portage juridique sûr) et le développement économique local (création d'emplois directs et indirects) ;

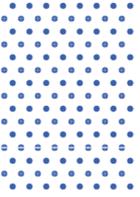
- **l'acceptabilité et la gouvernance**, qu'il s'agisse de faire participer les habitants ou de concilier les usages (gestion de l'eau et traitement des eaux usées, électricité, gestion des déchets, réseaux mobiles et routiers).

6

De façon transversale à ces trois axes thématiques, la Fabrique Prospective proposait de prendre en compte **un quatrième axe, relatif aux échelles et à la coopération entre territoires**. En effet, les aménités naturelles dépassent les frontières administratives, ce qui pose la question de l'échelle de réflexion et d'action adaptée à la mise en place d'une offre touristique responsable.

L'animation de la Fabrique Prospective a été confiée par l'ANCT au cabinet Voltere by Egis. Dans chaque intercommunalité, ce dernier a animé quatre séminaires afin d'aider les acteurs locaux à coconstruire leur programme d'action sur mesure. Les élus des quatre intercommunalités engagées dans la Fabrique Prospective ont chacun mobilisé pour ces séminaires un groupe de travail local composé de 15 à 20 participants représentant :

- le secteur du tourisme : office du tourisme, syndicat ou représentant professionnel (chambres consulaires, union des métiers et des industries de l'hôtellerie), administrateurs des sites majeurs (sites patrimoniaux, musées, lieux de visite, espaces naturels), professionnels (hébergements, prestataires d'activités touristiques) ;
- les acteurs locaux : agriculteurs, viticulteurs, artisans, commerçants, associations (naturalisme, histoire, culture, habitants, etc.), représentants des activités sportives (pêche, randonnée, cyclisme, pagaie, chasse, etc.), représentants des activités événementielles (festivals, marchés, etc.), représentants des habitants ;
- les élus et les agents de l'intercommunalité en charge de l'aménagement, des mobilités, de l'environnement, du tourisme, du développement économique ;



- les services de l'Etat, acteurs de l'ingénierie et opérateurs publics : comités départementaux et régionaux du tourisme, parc naturel régional, conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, agence d'urbanisme, agence de développement économique, direction régionale de l'Ademe, agence régionale de la biodiversité.

En alternance, quatre séminaires intersites, réunissant les représentants des quatre intercommunalités (élus et agents) et les partenaires nationaux de la Fabrique Prospective (Anett, ADN Tourisme, Ademe, Atout France, DGE, DGOM, Aix Marseille Université, OFB) ont permis de croiser et approfondir les réflexions issues des territoires, identifier les besoins partagés par les intercommunalités en matière d'accompagnement vers un tourisme responsable valorisant les aménités naturelles, et faire émerger des enseignements méthodologiques pour y répondre.

Les séminaires locaux et les séminaires intersites ont été groupés par deux (cf. ci-dessous).

Déroulé chronologique de la Fabrique Prospective « Le tourisme responsable : une opportunité pour valoriser les aménités naturelles des territoires »
(source : Voltere by Egis, 2023)



PAROLES DE PARTICIPANTS

Marjorie Viort, 2^e vice-présidente chargée du tourisme, CC Cœur du Var

« Notre territoire dispose de plus de 46 % de zones naturelles, avec des zones agricoles et d'autres protections, type Natura 2000, zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff), la réserve des Maures et des points d'eau. Il est donc très préservé, et nous voulons protéger ses aménités naturelles, tout en développant le tourisme. La Fabrique Prospective nous a aidés en termes de méthode et pour mener une réflexion d'ensemble sur la mobilité, les équipements, les hébergements, en mettant tous les acteurs locaux, partenaires institutionnels et professionnels du tourisme, autour de la table. »

Ali Moussa Moussa Ben, président de la CC du Sud

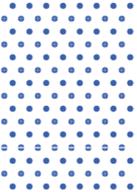
« La communauté de communes du Sud est une intercommunalité très jeune. Et nous sommes en train de travailler sur le schéma directeur d'aménagement touristique de notre territoire. Intégrer cette Fabrique Prospective a été, pour nous, une occasion en or ! Il était particulièrement intéressant de voir ce qui se passe ailleurs, même si ce n'est pas comparable puisque Mayotte est une île et n'est pas située aux abords de l'Hexagone. Mais cela nous permet d'avoir des idées, de réaliser la valeur de notre territoire et aussi d'appréhender comment le valoriser dans le domaine du tourisme responsable. »

Martine Maréchal, 3^e vice-présidente déléguée à la promotion et au développement touristique du territoire et au développement du tourisme patrimonial – dossiers « Grands sites », CC du Lauragais, Revel, Sorèzois

« Le tourisme est un axe important pour notre intercommunalité en matière de développement économique et d'attractivité, tant pour nos habitants que pour le public externe. Situés aux sources du canal du Midi, nous bénéficions d'un riche patrimoine bâti, historique et de paysages naturels très intéressants, nous devons chercher à les protéger au mieux tout en les valorisant. La Fabrique Prospective nous a permis d'élaborer avec trois autres intercommunalités une feuille de route alliant la préservation de nos sites et leur mise en valeur autour du tourisme responsable, en prenant conscience des attentes des habitants et des touristes. Réfléchir ensemble nous a permis de mettre en évidence des caps et des objectifs orientés sur ce qui est attendu dans le futur. »

Jean-François Duc, 1^{er} vice-président en charge de l'agriculture, de la forêt, du tourisme et des politiques contractuelles, CC Cœur de Savoie

« Intégrer la Fabrique Prospective a constitué une opportunité pour le territoire Cœur de Savoie. La thématique des aménités naturelles et de leur préservation s'est naturellement inscrite dans la continuité de notre stratégie touristique déployée depuis 2021, et nous a permis grâce à l'accompagnement sur le long terme de la Fabrique Prospective d'aller plus loin dans nos actions et nos réflexions. En apportant une dimension nationale aux débats, en favorisant nos échanges avec d'autres territoires à la fois complémentaires et en certains points similaires aux nôtres, ce sont de nouvelles pistes d'actions qui ont émergé (que ce soit au niveau local avec les séminaires organisés sur notre territoire, ou bien au niveau national lors des rencontres intersites). La force du collectif a résidé selon nous dans les



formats conviviaux des échanges, mais également dans le partage d'expérience : il est intéressant de mettre en évidence que des territoires si différents les uns des autres par le relief, le climat, les atouts touristiques... puissent se rassembler sur des problématiques communes et réfléchir ensemble sur l'inflexion à donner au tourisme de demain. »

Laurence Chabanis, direction des aires protégées, et Isabelle Vial, direction de l'appui aux stratégies pour la biodiversité, Office français de la biodiversité

« Le tourisme est un secteur induisant de fortes pressions sur la biodiversité. Avec d'autres (agriculture, pêche, construction et rénovation du bâti et des infrastructures de transport...), il fait l'objet d'une attention particulière du projet de stratégie nationale pour la biodiversité 2030, présenté le 20 juillet 2023⁷, et de la stratégie nationale pour les aires protégées, adoptée en janvier 2021⁸. Le tourisme présente aussi un fort potentiel pour sensibiliser à la biodiversité et conduire l'ensemble de la société à adopter des pratiques plus respectueuses et valorisant mieux la protection de la nature. Cette Fabrique Prospective a abordé ces problématiques et esquissé des pistes de solution. Il conviendra de les développer pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux des territoires métropolitains et ultra-marins. »

Géraldine Leduc, directrice générale et Simon Lebeau, chargé de mission, Anett

« L'Anett réunit régulièrement une commission spécifique au Tourisme Durable : c'est donc naturellement qu'elle a accepté de participer à cette Fabrique Prospective de l'ANCT. Elle s'est mobilisée dès le départ pour choisir le cabinet de conseil qui allait accompagner les élus et techniciens à mettre en tourisme des territoires n'ayant pas encore développé tout leur potentiel. L'Anett a également participé à la sélection des intercommunalités qui ont pu bénéficier de ce service de l'ANCT.

Lors des réunions inter-sites organisées à Paris, l'Anett a pu apporter son expertise pour accompagner les territoires dans la recherche de leurs atouts et faiblesses. Il convient de noter le format de ces réunions très dynamiques et l'appui pédagogique de Voltere. Nous attendons avec impatience les réalisations qui seront effectivement mises en place. Cette fabrique est une véritable boîte à outils, qui a pu faire émerger des solutions qui seront utilisées par nos élus dans leurs communes. »

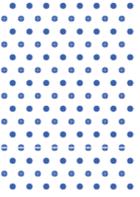
Véronique Brizon, directrice générale, et Marie Guignon, chargée de mission, ADN Tourisme

« ADN Tourisme, fédération des organismes institutionnels du tourisme, s'est emparée de la question du tourisme responsable dès sa création en 2020. Répondre à l'invitation de l'ANCT pour participer à cette Fabrique Prospective était donc une évidence. Entre la présence de nos adhérents en local et celle de la fédération, c'est la voix et l'expertise de chacun des membres du réseau qui ont été largement prises en compte à chacun des séminaires. ADN Tourisme a plus particulièrement participé aux séminaires intersites à Paris, dont l'animation et le dynamisme ont permis, pour les quatre communautés de communes et leurs offices de tourisme (office de tourisme Cœur de Savoie, Cœur du Var Tourisme, office de tourisme Sources du Canal du Midi, office de tourisme Sud Mayotte), l'émergence

Notes

⁷ <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-biodiversite>

⁸ https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/DP_Biotope_Ministere_strat-aires-protgees_210111_5_GSA.pdf



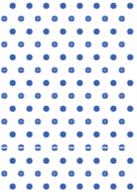
d'idées et pistes d'actions nombreuses que nous espérons inspirantes à l'avenir pour d'autres territoires similaires. »

Emmanuelle Galiana Hatt, pôle Tourisme durable des territoires et filières - département Ingénierie, développement et prospective, Atout France

« L'attractivité naturelle ne se transforme pas suffisamment en fréquentation ou en retombées économique et en emplois pour les territoires et il peut être difficile de définir la meilleure stratégie alliant développement touristique et préservation de ses aménités naturelles. L'approche des Fabriques Prospectives est particulièrement pertinente pour aider les territoires à prendre le recul nécessaire et se poser les bonnes questions. Au-delà de l'accompagnement personnalisé des territoires, partager les problématiques propres à chacun, échanger, confronter sa vision à celle de l'autre jouent un rôle d'accélérateur dans un écosystème d'acteurs parfois complexe. La mise en valeur renforcée des atouts des territoires en tant que destinations préservées et pleinement engagées fait écho aux aspirations des clientèles, et constitue à la fois, un levier de conquête et de fidélisation des clientèles de plus en plus sensibles à cette thématique, mais aussi de bien-être pour les habitants, eux-mêmes parties prenantes des destinations. »

Emeline Hatt, maître de conférences en aménagement et urbanisme, Aix Marseille Université

« La Fabrique Prospective a donné l'opportunité aux collectivités d'interroger les stratégies de tourisme et de loisirs qu'elles souhaitent développer dans les années à venir, en partageant leurs expériences lors de séminaires inter-sites. Elle les a conduits, dans le cadre des séminaires locaux, à initier ou réactiver un réseau d'acteurs et une dynamique locale pour (co)construire un projet touristique territorialisé et responsable. Les principaux enseignements de cette Fabrique Prospective relèvent ainsi moins de solutions génériques à mettre en œuvre, que de la démarche et des processus qu'elles ont permis d'implémenter dans les territoires. Le partage de ces expérimentations contextualisées, sans prétendre à la répliquabilité, peut contribuer à nourrir la réflexion des acteurs d'autres territoires souhaitant s'orienter vers un tourisme dit responsable. »



PORTRAITS DES QUATRE INTERCOMMUNALITES ACCOMPAGNÉES⁹

Communauté de communes Cœur de Savoie

Département : Savoie

Région : Auvergne – Rhône-Alpes

Nombre d'habitants : 37 336

Superficie : 330 km²

Nombre de communes : 41

Présidente : Béatrice SANTAIS

1^{er} vice-président en charge de l'agriculture, de la forêt, du tourisme et des politiques contractuelles : Jean-François DUC

CC compétente en matière de promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme : études, aménagements, équipements et entretien des sites et itinéraires de sports de pleine nature et des sites agrotouristiques communautaires ; études, création, aménagement, équipements et entretien des sentiers et chemins thématiques inscrits au schéma directeur de la randonnée pédestre Cœur de Savoie ; aménagement et entretien des cheminements et installations autour du lac de Sainte Hélène.

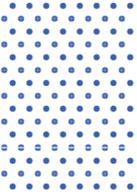
Office du tourisme intercommunal (OTI) constitué en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) depuis 2021.

Le territoire de Cœur de Savoie © Comité interprofessionnel des vins de Savoie



Notes

⁹ Sources : Banatic, 2023 ; Insee, 2019 ; Voltere by Egis, 2023



Communauté de communes Cœur du Var

Département : Var

Région : Provence – Alpes – Côte d'Azur

Nombre d'habitants : 43 908

Superficie : 448 km²

Nombre de communes : 11

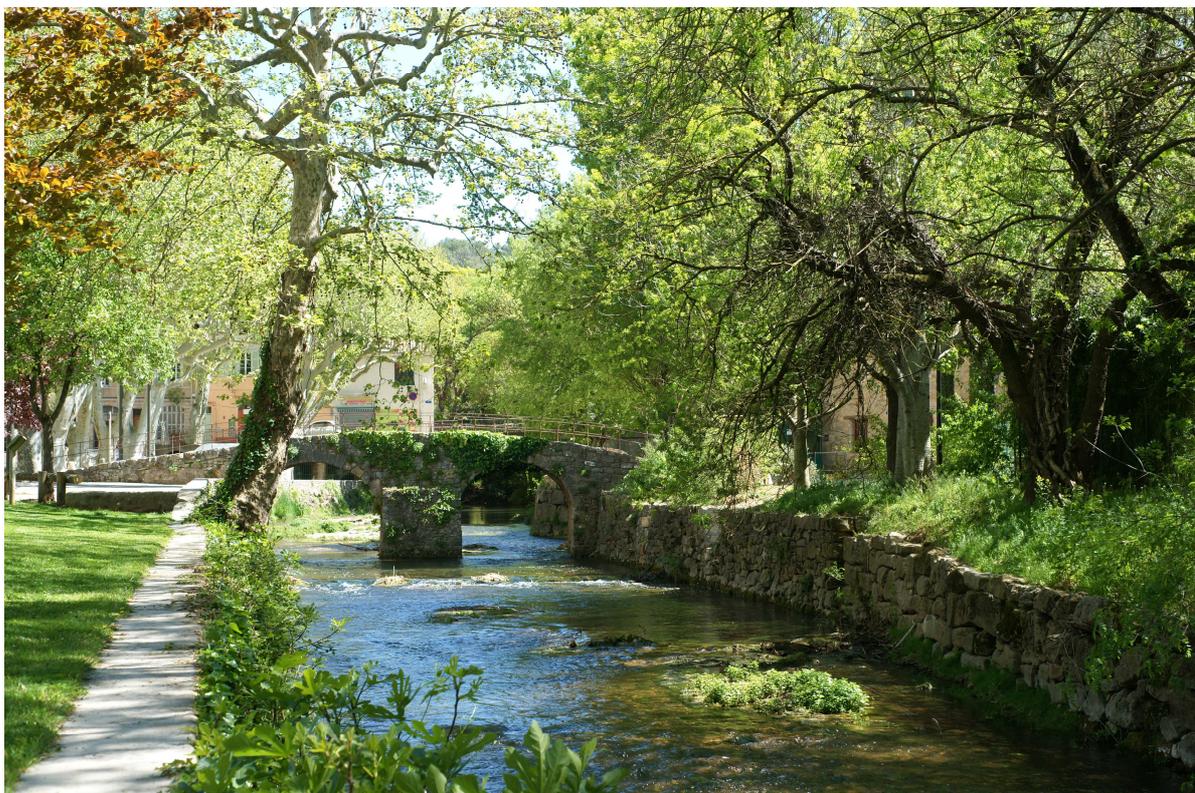
Président : Yannick SIMON

2^e vice-présidente chargée du tourisme : Marjorie VIORT

CC compétente en matière de promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Office du tourisme intercommunal (OTI) constitué en régie personnalisée gestionnaire d'un service public administratif en 2018. L'OTI concentre ses activités sur l'accueil du public, des actions de promotion ainsi que la création et la mise en tourisme de sentiers de randonnée (200 km) et des vélo-routes thématiques (parcours « Le tour du cœur du Var » et « Les fermes du Riautord »).

Flassans-sur-Issole, commune de la CC Cœur du Var © Cœur du Var tourisme



12

Communauté de communes Lauragais, Revel, Sorèzois

Département : Aude, Haute-Garonne, Tarn

Région : Occitanie

Nombre d'habitants : 21 588

Superficie : 351,7 km²

Nombre de communes : 28

Président : Laurent HOURQUET

3^e vice-présidente déléguée à la promotion et au développement touristique du territoire et au développement du tourisme patrimonial – dossiers « Grands sites » : Martine MARECHAL

CC compétente en matière de promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme. Pour le site de Saint-Ferréol : actions d'aménagement, de gestion et d'entretien du site et de tous les terrains issus de la dissolution ainsi que tout autre nécessaire à l'exercice de la compétence sur le site en vue d'assurer, dans des conditions satisfaisantes de sécurité et de qualité, les usages liés à la fréquentation touristique du site délimité par le domaine public fluvial, à l'exception des actions concernant la sécurité du site délimité par le domaine public fluvial, de l'organisation et de la sécurité du service public de la baignade qui restent de la compétence des communes. Valorisation de la base nautique.

Office du tourisme intercommunal (OTI) structuré en EPIC depuis 2010.

13

Abbaye de Sorèze © J.-L. Sarda



Communauté de communes du Sud

Département : Mayotte

Région : Mayotte

Nombre d'habitants : 31 945

Superficie : 100 km²

Nombre de communes : 4

Président : Ali Moussa MOUSSA BEN

1^{er} vice-président de l'office du tourisme intercommunal : Mohamed Chakir ZOUHAIR

CC compétente en matière de promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme : élaboration et mise en œuvre d'un schéma de développement touristique ; aménagement et gestion d'équipements touristiques ; création et gestion d'un office de tourisme intercommunal.

Office du tourisme intercommunal (OTI) structuré en EPIC créé en 2022.

Plage de Nyambadao © Frédéric Ducarme. Consultée le 10 juillet 2023 :

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/9/95/Plage_de_Nyambadao.jpg

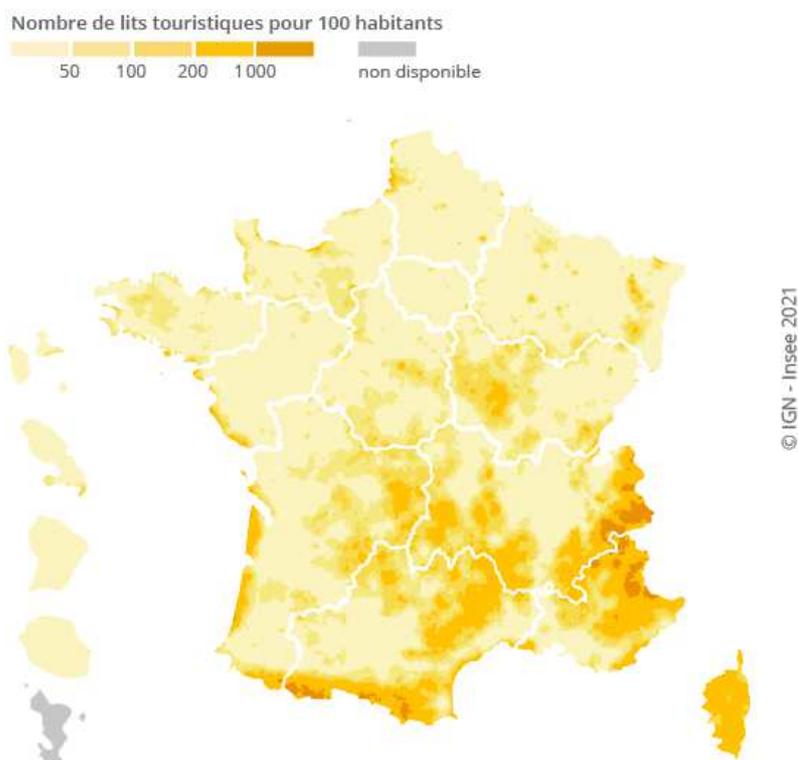


COMMENT CONCILIER AMBITION ECONOMIQUE DU TOURISME ET PRESERVATION DES AMENITES NATURELLES ?

Une activité économique territorialement concentrée

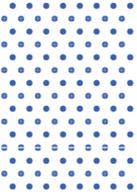
Première destination touristique mondiale depuis plus de quarante ans selon l'Insee¹⁰, la France bénéficie d'une attractivité importante de ses territoires, en grande partie liée à leur diversité et à leur richesse culturelle et paysagère. Néanmoins, la capacité d'accueil touristique est largement concentrée dans les départements littoraux, en Auvergne - Rhône-Alpes et en Île-de-France. Ainsi, en nombre de lits touristiques, les résidences secondaires constituent le premier mode d'hébergement, ce qui engendre, dans certains territoires littoraux ou de montagne, une hausse du prix du foncier et favorise l'étalement urbain. La forte attractivité du littoral, du massif alpin et de l'Île-de-France se reflète également dans la répartition géographique du nombre de nuitées en hôtels ou campings : en 2019, l'Île-de-France représentait le tiers des nuitées hôtelières métropolitaines, et plus de la moitié des nuitées dans les campings en période estivale (54 %) était concentrée dans les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Taux de fonction touristique : nombre de lits touristiques pour 100 habitants par commune (Insee, 2021)



Notes

¹⁰ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039893?sommaire=5040030>



Le tourisme entraîne donc ponctuellement, dans certains territoires, de fortes variations de population, mesurées par le taux de fonction touristique¹¹. Les communes les plus concernées sont principalement situées le long du littoral ou en zone de montagne, y compris les Vosges ou le Massif central jusqu'aux Cévennes, ainsi que dans certains départements où la densité de population est relativement faible par rapport aux flux touristiques (en Bourgogne par exemple). Lors des pics de fréquentation touristique, la population présente peut y être multipliée par plus de dix par rapport à la population résidente. Dans son rapport d'information sur le tourisme, la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale indiquait ainsi en juillet 2019 que « 80 % de l'activité touristique reste concentrée sur 20 % du territoire »¹².

Un impact sur les aménités naturelles des territoires

Le terme d'aménité est emprunté à l'anglais *amenity* qui signifie « agrément ». Pour l'économiste Magali Talandier, « les aménités sont une sorte de biens publics locaux non produits et pouvant être appréciés et consommés directement par les personnes »¹³. Les territoires offrent ainsi de nombreuses aménités. La mission Ruralité¹⁴ considérait par exemple en 2019 les aménités des territoires ruraux comme « les ressources matérielles et immatérielles, environnementales et écologiques, c'est-à-dire l'eau, la biodiversité, le paysage, les ressources énergétiques, etc. »¹⁵.

Or l'activité touristique exerce de fortes pressions sur les aménités naturelles des territoires. En 2013-2014, le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer¹⁶ observait des prélèvements en eau potable par habitant trois fois plus élevés et une consommation d'électricité et de gaz naturel par habitant quatre fois plus élevée dans les communes où l'intensité touristique était la plus forte¹⁷ par rapport à la moyenne nationale. De plus, la production de déchets par habitant était, en moyenne, supérieure à 700 kg par an par habitant dans les départements aux taux de fonction touristique élevés¹⁸ contre 574 kg en moyenne nationale avec des volumes collectés particulièrement élevés sur le littoral nord-ouest, une partie de la façade atlantique, le littoral méditerranéen, ainsi que dans les Alpes, le long de la frontière italienne, en Corse, en Guadeloupe et à la Réunion.

Ces pressions sur la disponibilité et/ou la qualité des ressources (eau, énergie) et sur les milieux naturels (artificialisation des sols, forte fréquentation de sites fragiles, en particulier dans les espaces protégés) ont un impact fort sur les communes et des intercommunalités qui doivent de fait adapter le volume de leurs services et de leurs réseaux aux pics de touristes en période saisonnière (par exemple, gestion de la quantité de déchets et du volume d'eaux usées)¹⁹.

Notes

¹¹ Le taux de fonction touristique (également appelé indicateur d'intensité touristique) est le rapport entre la capacité en hébergements touristiques des communes (nombre de lits touristiques) et leur population résidente à l'année. Il s'agit d'un indicateur de pression touristique permettant de quantifier la multiplication théorique de la population en période d'afflux touristique. Un taux de fonction touristique égal à 100 signifie que le territoire dispose d'une capacité d'accueil de touristes équivalant à la population permanente, et est donc susceptible de doubler sa population. Les taux de fonction touristique les plus importants se situent dans des territoires cumulant faible peuplement à l'année et forte capacité d'accueil. (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. *La fonction touristique des territoires : facteur de pression ou de préservation de l'environnement ?* Mars 2017)

¹² <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/opacity/RINFANR5L15B2190.html>

¹³ <https://shs.hal.science/halshs-00579163/document>

¹⁴ En 2019, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, ont installé cette mission pour formuler des propositions concrètes ayant vocation à nourrir l'élaboration de l'Agenda rural du Gouvernement. Cette mission regroupait Daniel Labaronne, député d'Indre-et-Loire, Patrice Joly, sénateur de la Nièvre et président de l'association nationale Nouvelles ruralités, Pierre Jarlier, sénateur honoraire, maire de Saint-Flour, président du Cerema et président délégué de l'Association des petites villes de France (APVF), Cécile Gallien, maire de Vorey, vice-présidente de l'Association des maires de France (AMF), Dominique Dhumeaux, maire de Fercé-sur-Sarthe, vice-président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF).

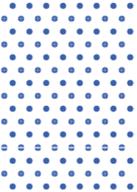
¹⁵ https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/Rapport_Mission-ruralite_juillet-2019.pdf

¹⁶ <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/datalab-17-la-fonction-touristique-des-territoires...mars2017a.pdf>

¹⁷ Supérieure à 1 000 lits pour 100 habitants

¹⁸ Supérieur à 100 lits pour 100 habitants

¹⁹ <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/datalab-17-la-fonction-touristique-des-territoires...mars2017a.pdf>



Le tourisme responsable : quatre principaux enjeux pour les territoires

Les aménités naturelles d'un territoire sont un des principaux facteurs de choix d'une destination touristique. En effet, les citoyens de l'Union européenne déclaraient en 2021 fonder leur décision de destination sur trois facteurs ayant à peu près le même poids : l'offre culturelle (44 %), le prix du voyage global (43 %) et l'environnement naturel de la destination (43 %)²⁰. Compte tenu des impacts environnementaux du tourisme (cf. partie précédente), l'enjeu pour les communes et les intercommunalités est d'organiser **un tourisme responsable c'est-à-dire un tourisme qui réduit au maximum son impact sur l'environnement**. La notion de responsabilité signifie que l'ensemble des acteurs impliqués assument leur actes ; il s'agit donc d'une démarche active. L'écotourisme²¹, l'agritourisme²², le slow tourisme²³, le tourisme social²⁴, le tourisme solidaire²⁵ ou encore le tourisme de proximité (ou locatourisme)²⁶ peuvent contribuer à un tourisme responsable.

Le tourisme responsable selon la déclaration de Cap Town

C'est à partir de la notion de responsabilité que divers acteurs concernés par le tourisme, des entreprises, des institutions et des organisations non gouvernementales de plus de vingt pays, réunis à Cap Town, l'été 2002, lors de la conférence préparatoire au Sommet de Johannesburg portant sur le tourisme responsable dans les destinations, ont défini le tourisme qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Est alors défini comme responsable un tourisme qui :

- « minimise les impacts économiques, environnementaux et sociaux négatifs ;
- génère de plus grands avantages économiques pour les populations locales et améliore le bien-être des communautés d'accueil, améliore les conditions de travail et l'accès à l'industrie ;
- implique les populations locales dans les décisions qui affectent leur vie et leurs chances dans la vie ;
- apporte des contributions positives à la conservation du patrimoine naturel et culturel, au maintien de la diversité mondiale ;
- offre des expériences plus agréables aux touristes grâce à des liens plus significatifs avec la population locale et une meilleure compréhension des problèmes culturels, sociaux et environnementaux locaux ;
- offre un accès aux personnes à mobilité réduite ;
- est culturellement sensible, engendre le respect entre les touristes et les hôtes, et renforce la fierté et la confiance locales. »²⁷

Notes

²⁰ <https://webgate.ec.europa.eu/ebsm/api/public/deliverable/download?doc=true&deliverableId=78710>

²¹ Découverte de la nature (écosystèmes, agrosystèmes, jardins écologiques, espaces verts écologiques, réserves naturelles etc.) et des cultures et patrimoines à conserver : <https://journals.openedition.org/teoros/1542> ; <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cotourisme>

²² Activités touristiques rurales développées au sein des exploitations agricoles : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Agritourisme>

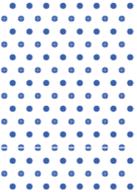
²³ Le slow tourisme se caractérise par une mobilité réduite et par le temps pris pour explorer l'histoire et la culture locales, tout en protégeant l'environnement : https://fr.wikipedia.org/wiki/Slow_tourisme ; <https://www.ecologie.gouv.fr/slow-tourisme-quoi-parle-t-on>

²⁴ Action visant à promouvoir et permettre l'accès aux loisirs et aux vacances pour tous, en particulier les plus modestes et les personnes en situation de handicap : <https://www.avise.org/articles/tourisme-social-et-solidaire-de-quoi-parle-t-on>

²⁵ Le tourisme solidaire mise sur la relation entre les peuples, entre visiteurs et visités, et sur la notion de solidarité où les voyageurs contribuent à l'amélioration des conditions de vie des communautés visitées : <https://journals.openedition.org/teoros/1542> ; https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_solidaire

²⁶ Découverte de sa propre ville et de ses alentours : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Locatourisme>

²⁷ <https://responsibletourismpartnership.org/cape-town-declaration-on-responsible-tourism/>



Le manifeste du tourisme responsable et le « challenge des territoires insoupçonnés » d'ADN Tourisme

Créée le 11 mars 2020, ADN Tourisme regroupe trois fédérations historiques des acteurs institutionnels du tourisme : Offices de tourisme de France, Tourisme & Territoires et Destination Régions. En associant ainsi les trois échelons territoriaux métropolitains et ultramarins (offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme), ADN Tourisme représente, au niveau national, 1 200 structures et 13 500 salariés. ADN Tourisme propose à ses adhérents une offre de services (formation, conseil, information, etc.) et développe des partenariats avec l'Etat, ses opérateurs et les acteurs privés, dans la perspective d'inscrire son action dans une vision partagée d'un tourisme responsable et de qualité.

Au regard de l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'activité touristique, ADN Tourisme a lancé en 2021 une consultation auprès de ses adhérents, un questionnaire auprès des organismes institutionnels du tourisme (500 répondants), des auditions auprès d'une douzaine d'élus, acteurs du secteur privé et associations, et une consultation citoyenne (50 000 répondants) afin d'élaborer un « manifeste pour un tourisme responsable »²⁸.

Ce manifeste comprend dix engagements partagés par les membres du réseau d'ADN Tourisme :

- « porter une vision élargie du tourisme comme levier d'amélioration du cadre de vie ;
- accompagner la transition écologique de l'activité touristique dans les territoires à dix ans ;
- sensibiliser et former les décideurs et les techniciens de nos structures pour qu'ils intègrent la dimension responsable dans les stratégies touristiques des territoires et l'ensemble de leurs actions ;
- faire de nos organismes des structures exemplaires dans la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux ;
- élargir la notion d'accueil touristique à celle d'hospitalité pour inclure, sans distinction, résidents, visiteurs et voyageurs ;
- prendre soin de tous les publics, notamment en termes d'accessibilité et de confort ;
- structurer un réseau d'experts sur les territoires pour accompagner les professionnels dans leur transition responsable ;
- créer et valoriser des offres touristiques favorisant la régulation des flux, les mobilités douces et l'éco-responsabilité ;
- promouvoir la filière gastronomie locale et les circuits courts comme leviers d'attractivité et d'animation locale ;
- repenser et élargir la mesure de l'activité touristique aux impacts sociaux et environnementaux. »

Une traduction concrète du manifeste est le lancement par ADN Tourisme en 2021 du « challenge des territoires insoupçonnés »²⁹. L'objectif de ce challenge annuel est d'inciter les adhérents immatriculés du réseau à créer des offres responsables, limitant l'impact carbone, favorisant l'expérience et la rencontre, tout en permettant l'étalement des flux touristiques et accessibles en mobilités douces. Les offres sont examinées par un jury d'experts puis les lauréates sont valorisées par ADN Tourisme et commercialisées par Ahimsa-Voyages, partenaire de l'opération.

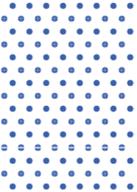
Le choix du tourisme responsable soulève **quatre principaux enjeux** pour les intercommunalités :

- **l'optimisation des équipements, aménagements et services existants plutôt que la construction d'offres nouvelles :**
 - en les rendant mutables et réversibles : l'objectif est de s'adapter à l'imprévisible qui par définition peut arriver à tout moment, qu'il s'agisse des impacts du changement climatique (crues, incendies, pics de chaleur et canicules), de

Notes

²⁸ <https://www.adn-tourisme.fr/manifeste/>

²⁹ <https://www.adn-tourisme.fr/challenge-territoires-insoupconnes/>



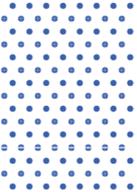
l'évolution des modes de vies ou des ruptures technologiques. Il s'agit donc de faire des choix d'aménagement, d'équipement et de services moins définitifs, en introduisant de l'éphémère et du transitoire dans les choix d'action publique ;

- en intensifiant ou en mixant leurs usages : il s'agit de faire en sorte que les aménagements, les équipements et les services aient plusieurs fonctions (par exemple, mobilisation de bus scolaires pour des mobilités de loisirs) ce qui contribue à une meilleure utilisation des espaces sous-exploités et favorise une ville des courtes distances donc une réduction des besoins de mobilité et de la dépendance à l'automobile. L'intensification et la mixité des usages permettent également d'envisager des économies en mutualisant des charges entre différents utilisateurs ;
 - en favorisant l'urbanisme tactique : l'objectif est d'expérimenter des solutions légères et peu coûteuses, en partant des usages³⁰, avant d'envisager la réalisation de travaux (par exemple, terrasses de cafés et restaurants sur des places de parking, tables de restaurant improvisées à partir de poteaux et de palettes, etc.) ;
- **les mobilités bas carbone** : cela concerne à la fois l'accès au territoire et les déplacements touristiques au sein du territoire. Les possibilités d'action de l'intercommunalité varient selon qu'elle dispose ou non de la compétence « mobilité »³¹ et d'éléments de connaissance sur les flux touristiques (polarités locales et voisines, temporalités, conflits d'usages, etc.) et les opérateurs locaux (transporteurs privés ou publics, loueurs, associations, etc.). Il s'agit pour les intercommunalités d'organiser une gestion temporelle et spatiale des flux de visiteurs de façon collective et qui soit respectueuse des aménités naturelles (grilles tarifaires, horaires, diffusion des informations sur les différentes offres locales, etc.) ;
 - **le soutien aux acteurs économiques locaux ayant des pratiques environnementales vertueuses**, tant pour les activités touristiques (par exemple, en favorisant leur mise en réseau et leur complémentarité) que pour les approvisionnements (par exemple, agriculture), la logistique ou les aménagements (par exemple, recours aux matériaux biosourcés). La politique d'achat de l'intercommunalité peut ici être un levier ;
 - **la mobilisation d'un écosystème d'acteurs impliqués** : au-delà de professionnels du tourisme (hébergeurs, gestionnaires de sites, prestataires d'activités, etc.), il s'agit de favoriser les collaborations entre acteurs locaux (habitants, associations, agriculteurs, commerçants, etc.) engagés autour du tourisme responsable. Au préalable, il convient de partager une culture commune tant sur les objectifs économiques poursuivis que sur les aménités environnementales à préserver et valoriser.

Notes

³⁰ https://www.cerema.fr/system/files/documents/2022/05/dedale_urbanisme_tactique.pdf

³¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/lorganisation-mobilite-en-france> : les autorités compétentes de manière obligatoire pour l'organisation de la mobilité (AOM) sont les communautés d'agglomération, les communautés urbaines, les métropoles et la métropole de Lyon. Les syndicats mixtes et les PETR (pôles d'équilibre territorial et ruraux) peuvent également devenir AOM, suite à un transfert de cette compétence de la part de leurs membres. Cette compétence n'est en revanche pas obligatoire pour les communautés de communes, qui pourront, à compter du 1^{er} juillet 2021, en vertu des dispositions de l'article L. 1231-1 du code des transports modifiées par la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM), soit devenir AOM et exercer la compétence sur leur territoire, soit laisser la région exercer cette compétence sur leur territoire « en substitution ».



L'Observatoire des demandes des touristes en France de l'Anett

À l'occasion de son 90^e anniversaire et avant l'été 2021, deuxième été depuis le début de la pandémie de Covid-19, l'Association nationale des élus des territoires touristiques (Anett) a lancé, avec l'Ifop, Bilendi et la Banque des Territoires, l'Observatoire des demandes des touristes en France³² pour aider les élus et les acteurs locaux à évaluer les attentes des Français dans une vision de long terme.

La première étude menée en avril 2021 confronte la vision des Français (échantillon de 1 500 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, issues du panel Bilendi) à celle de 100 élus de communes touristiques françaises, afin de mettre en perspective et de mieux appréhender les futures décisions liées au développement du tourisme dans les territoires. On peut noter qu'à la question « Toujours en imaginant vos vacances dans dix ans, quelles sont les deux activités que vous aimeriez le plus trouver sur votre lieu de vacances ? », les Français répondent avant tout « des découvertes locales (gastronomiques, historiques, etc.) » (32 %) puis « des activités en lien avec la nature (randonnées, visites de sites, etc.) » (29 %).

La deuxième étude conduite en avril 2023 a été menée auprès d'un échantillon de 1 507 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et d'un échantillon de 155 professionnels du tourisme, contactés via l'Anett. Cette étude montre notamment que les choix de modes de transport des Français pour se rendre sur leur lieu de vacances dans dix ans ont sensiblement évolué en 2 ans : la voiture - la moto sont privilégiés par 69 % des répondants contre 72 % en 2021, le train par 33 % des répondants contre 29 % en 2021, et l'avion par 33 % des répondants contre 43 % en 2021.

Pour en savoir plus : <https://www.communes-touristiques.net/actions/au-quotidien/observatoire-tourisme-anett/>

Notes

³² <https://www.communes-touristiques.net/actions/au-quotidien/observatoire-tourisme-anett/>

LES PROGRAMMES D'ACTION DES QUATRE INTERCOMMUNALITES ACCOMPAGNEES

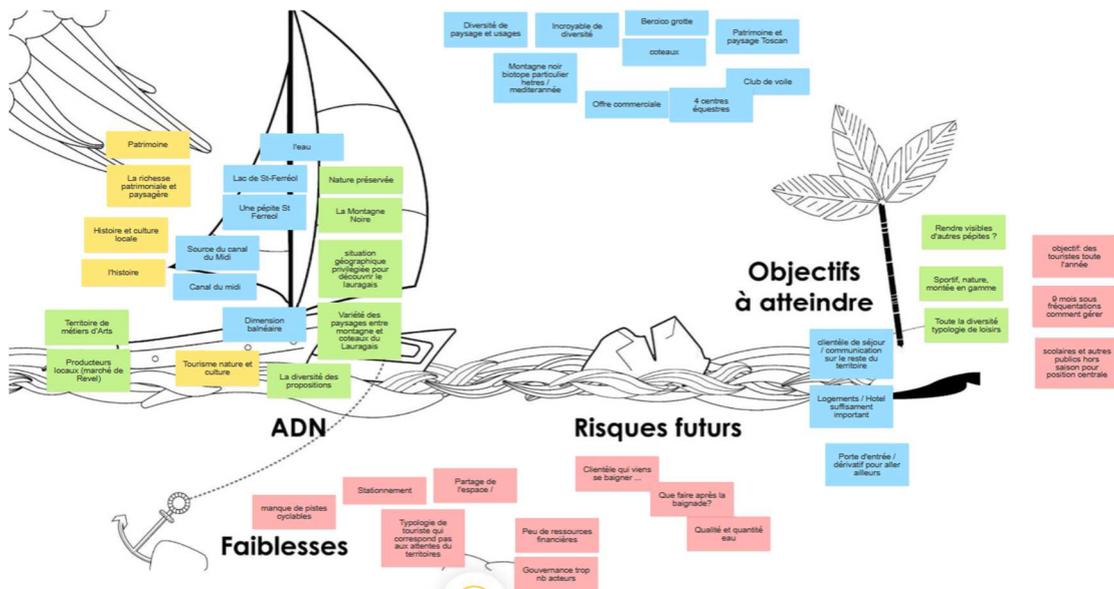
Dans le cadre de la Fabrique Prospective, chaque territoire était représenté par un élu et un agent référents. Ces binômes ont chacun constitué un groupe de travail local réunissant 15 à 25 acteurs du territoire souhaitant travailler sur le tourisme responsable. L'accompagnement proposé par le cabinet Voltere by Egis (cf. encadré ci-dessous) leur a permis de coconstruire une vision prospective et un programme d'actions sur mesure pour agir sur trois priorités partagées : les solutions de mobilité décarbonées et connectées au paysage ; l'écosystème d'acteurs engagés pour les aménités naturelles du territoire ; les offres expérientielles et immersives en lien avec la nature.

Speed boat, persona, postures prospective, visions, prototype

La co-construction des visions prospectives et des programmes d'action par les groupes de travail locaux de chacune des quatre intercommunalités engagées dans la Fabrique Prospective est le résultat d'un processus d'accompagnement d'un an pour lequel Voltere by Egis a déployé plusieurs outils :

- des « *speed boats* » pour représenter les diagnostics dynamiques et partagés : les participants ont échangé à partir d'un portrait de leur territoire (aménités naturelles, activités de tourisme et loisirs, chiffres clés du tourisme et de la mobilité) et d'une synthèse des tendances à l'œuvre dans le secteur touristique présentés par Voltere by Egis. Ces échanges ont permis de produire collectivement un speed boat : le bateau représente la CC qui vogue vers une île symbolisant le ou les objectifs poursuivis. Il est porté par des voiles figurant les forces et est retenu par une et des obstacles potentiels qui sont autant de faiblesses et de freins ;

Speed boat de la CC Lauragais, Revel, Sorèzois – Voltere by Egis, 2022



- des « *personae* » pour identifier des visiteurs cibles : 7 profils de clientèles types ont été proposés à chaque territoire³³ comme base d'un travail de projection, réalisé en sous-groupes. Ces profils représentaient des typologies classiques de clientèles, cohérentes avec le niveau de maturité et l'offre touristique des territoires concernés. Ces profils ont été complétés de caractéristiques socio-démographiques ou psychologiques afin d'en faire des *persona* dont les participants aux séminaires locaux devaient imaginer les attentes et usages en termes de tourisme responsable, en s'appuyant sur une « carte d'empathie » ;

Trois des sept *personae* proposés à la CC Cœur de Savoie – Voltere by Egis, 2022



Groupe de jeunes seniors

Thierry et Sandrine, Eric et Sylvie

Âge : 50-60 ans
Situation : 2 couples de jeunes seniors
Niveau social : CSP+
Lieu de résidence : Clermont-Ferrand et Limoges

Leurs motivations

Pratiquer des activités physiques douces dans un cadre naturel



Découvrir le patrimoine local



Rencontrer et discuter avec des locaux



Passer des bons moments entre amis



Ce qu'ils aiment

- Être actifs
- Consommer local
- La convivialité avec les habitants
- Le confort
- Rapporter des cadeaux à leur entourage

Ce qu'ils redoutent

- L'insécurité
- L'isolement
- Le manque d'autonomie



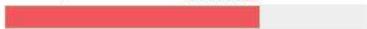
Famille hollandaise

Dirk et Ingrid

Âge : 35 ans
Situation : couple avec 3 enfants
Niveau social : moyen supérieur
Lieu de résidence : Pays-Bas

Ses motivations

Pratiquer un slow tourism



Profiter du soleil



Voyager en itinérance



Retrouver des amis de vacances



Ce qu'ils aiment

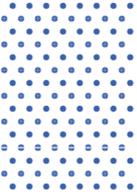
- Trouver des activités pour les enfants
- La proximité avec la nature
- Apprendre, découvrir de nouvelles choses
- Se faire de nouveaux amis

Ce qu'ils redoutent

- Devoir se déplacer autrement qu'en vélo sur son lieu de vacances
- Le manque de commodités sur un périmètre restreint

Notes

³³ CC Cœur de Savoie : famille avec deux enfants, groupe de jeunes seniors, couple sans enfants, groupe de jeunes, famille hollandaise, backpacker (touriste qui voyage avec un sac à dos), résidents secondaires ; CC Cœur du Var et CC Lauragais, Revel, Sorèzois : famille avec deux enfants, groupe de jeunes seniors, couple sans enfants, groupe de jeunes, famille hollandaise, backpacker, couple de retraités anglais ; CC sud Mayotte : famille réunionnaise, groupe de jeunes seniors, couple sans enfants, groupe de jeunes, professionnel de passage, backpacker, couple de parents vivant en métropole.



Romain

Âge : 30 ans
Situation : célibataire
Niveau social : CSP+
Lieu de résidence : Marseille

Ses motivations

Sortir des sentiers battus

Vivre des expériences authentiques avec des locaux

Découvrir la biodiversité locale (faune et flore)

Faire des photos d'exception qui témoignent de ses expériences

Avoir un impact positif sur les lieux qu'il découvre

Ce qu'il aime

- Les voyages non planifiés, sac au dos
- S'émerveiller devant les beautés de la nature
- Les rencontres inattendues
- Partager ses photos

Ce qu'il redoute

- La mise en scène touristique
- L'anonymat des villes
- Les espaces naturels dégradés
- L'extinction des espèces
- L'uniformisation culturelle

- des **postures prospectives**, soutenues par des exemples inspirants : ces partis pris radicaux permettaient d'anticiper les futurs possibles, d'échanger et de repenser collectivement un tourisme plus responsable. Cinq postures ont été proposées : « et si la vocation du tourisme était de protéger la biodiversité ? » ; « et si on créait un espace touristique avec une mobilité 100 % décarbonée ? » ; « et si les habitants étaient animateurs de l'offre ? » ; « et si notre saisonnalité évoluait pour répondre aux cycles naturels et à notre nouveau climat ? » ; « et si notre offre touristique s'adressait d'abord à nos voisins ? » ;

- des **visions fondées sur le « why ? » et le « how ? »** afin de formaliser les convictions de chaque groupe de travail : le but était de faire passer la définition des objectifs (« why » « pourquoi ») et des modalités (« how » « comment ») de l'engagement des participants dans le tourisme responsable, avant la définition des actions (« what » « quoi ») ;

- du **prototypage** : chaque groupe de travail local a sélectionné quatre idées parmi celles qui avaient émergé à l'occasion des précédentes étapes de travail et les a prototypées en préparant un pitch qui explique les objectifs poursuivis, les cibles et partenaires, la description de l'offre et les modalités de sa mise œuvre.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE

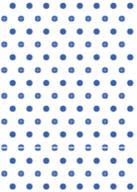
Située au pied de grands domaines alpins, en proximité de Chambéry et de Grenoble, la CC Cœur de Savoie bénéficie d'une économie mixte, industrielle et agricole (cf. portrait page 11). Avec 51 % de sa surface couverte de forêts et milieux semi-naturels³⁴, Cœur de Savoie compte des aménités naturelles remarquables : le parc naturel régional de la Chartreuse, le parc naturel régional des Bauges qui est également labellisé « Géoparc mondial Unesco »³⁵, cinq sites Natura 2000, des lacs dont un labellisé « pavillon Bleu »³⁶, des rivières, etc.

Notes

³⁴ <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr>

³⁵ <https://fr.unesco.org/g%C3%A9oparcs-mondiaux-unesco>

³⁶ <https://pavillonbleu.org/teragir/le-pavillon-bleu.html>



Le territoire est traversé par les routes et une très bonne desserte ferroviaire héritée des jeux olympiques d'Albertville (gares de Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny et Chamousset sur le territoire et gare de Pontcharra à proximité) qui mènent aux grandes stations de ski alpin. Sur Cœur de Savoie, le tourisme est avant tout viticole. En effet, le territoire concentre la plus grande partie du vignoble savoyard (environ 800 ha et les vignerons ont perçu l'intérêt du tourisme comme canal de vente directe. Cette dynamique s'est amplifiée avec la pandémie de la Covid-19 qui a entraîné la fermeture des restaurants, donc d'un canal de distribution. L'OTI travaille à l'animation du réseau d'une centaine de prestataires (vignerons, restaurateurs, etc.) réunis autour du label « Vignoble & découvertes »³⁷ délivré en 2011 par Atout France à la CC. La filière est valorisée tous les ans dans le cadre du « Fascinant week-end »³⁸.

Cœur de Savoie est par ailleurs traversée par 2 vélo-routes (V62 et V63) et comprend 400 km de sentiers de randonnée balisés, situés sur les contreforts de Belledonne, du massif des Bauges ou de la Chartreuse. La CC a entrepris une démarche de labellisation « Accueil vélo »³⁹ des prestataires afin de développer le cyclotourisme.

L'OTI mobile de la CC Cœur de Savoie

En 2020, la CC Cœur de Savoie choisit de se faire accompagner pour se doter d'une nouvelle stratégie touristique⁴⁰. Les élus, les socio-professionnels, les partenaires, les agents de la CC et de l'OTI réunis dans le cadre de cette étude se rassemblent autour d'un positionnement sur l'agritourisme. Le but est d'amener les touristes, excursionnistes et habitants à rencontrer les acteurs du territoire (restaurateurs, producteurs, prestataires d'activité, hébergeurs), à s'immerger dans la vie locale pour découvrir, apprécier et déguster des produits de qualité. La priorité est alors d'accompagner les socio-professionnels et acteurs locaux afin de les guider dans la mise en valeur de l'offre du territoire et sa promotion. Pour pouvoir mener cette mission, les ressources humaines de l'OTI sont redéployées : les points d'accueil du public sont fermés, des actions de formation des professionnels sont déployées sur le territoire et un accueil mobile est mis en place. Cet accueil mobile est testé avec succès pendant l'été 2022 : il sillonne le territoire au fil des manifestations et des lieux de concentration du public. Il sera complété en 2023 par un dispositif d'accueils délégués dans des lieux ouverts et fréquentés par le public (musée, café).

L'OTI mobile de la CC Cœur de Savoie © Office de tourisme Cœur de Savoie, 2022



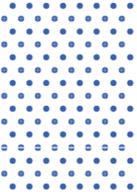
Notes

³⁷ <https://www.atout-france.fr/services/le-label-vignobles-decouvertes>

³⁸ <https://auvergnerhonealpes.fascinant-weekend.fr/les-destinations/savoie-coeur-de-savoie>

³⁹ Marque nationale mise en place sous l'égide de France Vélo Tourisme par les organismes touristiques locaux afin de réserver le meilleur accueil aux cyclistes partout en France : <https://www.francevelotourisme.com/accueil-velo>

⁴⁰ <https://www.ot73smb.fr/loffice-de-tourisme-de-coeur-de-savoie-a-ose/>



Jean-François Duc, 1^{er} vice-président en charge de l'agriculture, de la forêt, du tourisme et des politiques contractuelles, a porté la Fabrique Prospective pour la CC Cœur de Savoie avec l'appui de Jérôme Hugot, directeur de l'OTI, et Pauline Montpiéd, chargée de mission à l'OTI. Le groupe de travail local comptait une vingtaine de personnes dont des socio-professionnels (hébergeurs touristiques, loueurs de vélo, etc.) en particulier en lien avec l'agritourisme et la viticulture (œnologues, vignerons, cavistes, etc.), des représentants d'associations (chasse, pêche, cadre de vie, etc.), les maires de trois communes de la CC ainsi que des acteurs institutionnels du tourisme (parc naturel des Bauges, association « Espace Belledonne »⁴¹, agence alpine des territoires⁴², etc.) ainsi que la direction départementale des territoires.

La **vision prospective** du tourisme responsable élaborée par les participants à la Fabrique Prospective sur la CC Cœur de Savoie s'organise autour de **3 axes** :

- **la nécessité de transformer les pratiques face à l'urgence climatique**, en proposant une alternative au ski à l'échelle régionale et en répondant à une demande sociétale d'une connexion plus forte à la nature ;
- **la préservation des espaces naturels et la transmission des richesses du territoire** qui doit alimenter un sentiment de fierté des habitants et bénéficier à leur propre cadre de vie ;
- **des offres accessibles à tous, quels que soient l'âge, le niveau sportif ou le revenu des visiteurs**, produites par la collaboration des acteurs locaux (professionnels et habitants) qui souhaitent transmettre leur implication dans la préservation de leur territoire.

Dans cette optique, **trois types de visiteurs cibles**, à attirer ou consolider, ont été identifiés par le groupe de travail local de Cœur de Savoie : **les familles avec enfants** pour lesquelles le territoire peut être l'occasion de pratiquer des activités en pleine nature adaptées aux enfants (parcours thématiques alternant visites, activités sportives, baignade à la journée ou demi-journée) avant un départ vers les destinations Alpes ou Savoie ; **les groupes de jeunes seniors** séduits par les itinéraires de randonnées piétonnes et à vélo et par la gastronomie du territoire autour des vins et fromages ; **les jeunes couples sportifs sans enfant** en recherche de calme et de contact avec la nature.

Le groupe de travail local a défini **16 actions** pour concrétiser sa vision prospective :

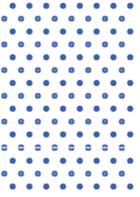
- **proposer des solutions de mobilité décarbonées et connectées au paysage**

Quatre actions, pouvant être initiées par la CC ou l'OTI, concernent la valorisation des connexions ferroviaires existantes, au profit de visiteurs de proximité : établir un partenariat avec la SNCF pour attirer les habitants des grandes villes de proximité (Lyon, Valence, etc.) avec des prix attractifs sur certains créneaux/jours ; communiquer sur l'accessibilité par train ; valoriser les activités accessibles en train par la liaison Chambéry – Saint-Pierre d'Albigny (piscine, lac, aire de gonflage de parapente) ; valoriser une boucle train-pieds entre Montmélian et Saint-Pierre d'Albigny. Deux autres actions pouvant être portées par la CC ont vocation à renforcer l'usage du covoiturage sur le territoire, vers des activités de loisirs (Val Pelouse) ou dans le cadre de déplacements quotidien (maillage territorial).

Notes

⁴¹ <https://espacebelledonne.fr/>

⁴² <https://agate-territoires.fr/>



- **diversifier et activer un écosystème d’acteurs engagés pour les aménités naturelles du territoire**

Quatre actions à porter par l’OTI ont été identifiées par le groupe de travail local : animer le réseau de partenaires et prestataires du tourisme responsable ; lancer une offre packagée combinant des activités participatives proposées par les associations locales en lien avec les espaces naturels et la biodiversité ; mettre en place un projet culturel (par exemple land art, théâtre) qui permette la mise en récit du territoire ; mettre en place un évènement sportif intra-massif.

- **développer des offres expérientielles et immersives en lien avec la nature**

Deux actions concernent également l’offre d’hébergements touristiques : identifier les bâtis disponibles ou réhabilitables (CC) ; soutenir et inciter la rénovation thermique des habitats touristiques (OTI). Les trois autres actions valorisent le territoire et la découverte active de celui-ci par les visiteurs potentiels : tour des Bauges à vélo (PNR et agence alpine des territoires), escape game des vignes (cf. encadré ci-dessous) et magasins de producteurs (Amap).

Un escape game des vignes sur Cœur de Savoie

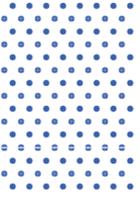
Une des actions prototypées dans le cadre de la Fabrique Prospective par le groupe de travail de Cœur de Savoie consiste à lancer un escape game des vignes à travers le domaine des Granges longues, situé à Porte-de-Savoie articulant 1h à 1h30 de jeux et 1h de dégustation. L’entrée serait payante et des ventes pourraient s’effectuer à l’issue de la dégustation. L’objectif est de démocratiser le monde du vin, initier une jeune clientèle, fidéliser les clientèles et favoriser l’attachement au domaine, mais également de mettre en valeur l’environnement du domaine (mont Granier), le métier de vigneron et l’histoire de la Savoie. Les publics ciblés sont principalement les familles, les groupes d’amis et les entreprises. Le projet serait porté par le domaine, en partenariat avec l’OTI, des créateurs de jeux, le comité interprofessionnel des vins de Savoie, la chambre de commerce et d’industrie, la chambre d’agriculture et d’autres acteurs économiques de proximité. La commercialisation pourrait s’effectuer via la place de marché régionale.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR

L’activité économique de Cœur du Var a été dominée de la fin du XIX^e siècle jusqu’aux années 1980 par l’extraction de bauxite, avec la fermeture de la dernière mine en 1989. Située entre d’importants pôles d’attraction estivaux (le Verdon, le littoral et le Lavandou), la CC héberge l’unique réserve du département du Var : la réserve naturelle nationale de la plaine des Maures (plus de 5 000 hectares au nord du massif des Maures) dont la Société nationale de protection de la nature est gestionnaire. Cette réserve regroupe une biodiversité remarquable : la tortue d’Hermann (seule tortue terrestre française), des isoètes et ophioglosses (fougères endémiques) et l’ubac des Maures (forêt de chênes lièges). La réserve a cependant été gravement touchée par des incendies en août 2021. La CC compte aussi deux sites classés Natura 2000. Près de 64 % du territoire est couvert de forêts et milieux semi-naturels⁴³ ce qui génère une activité de tourisme sportif en pleine nature (randonnée, VTT, canoë-kayak). Des offres touristiques d’initiatives privées se sont également développées sur des sites patrimoniaux autour de la découverte du terroir (commanderie de Peyrassol, château Saint-Roux). Surtout, la CC compte un patrimoine religieux

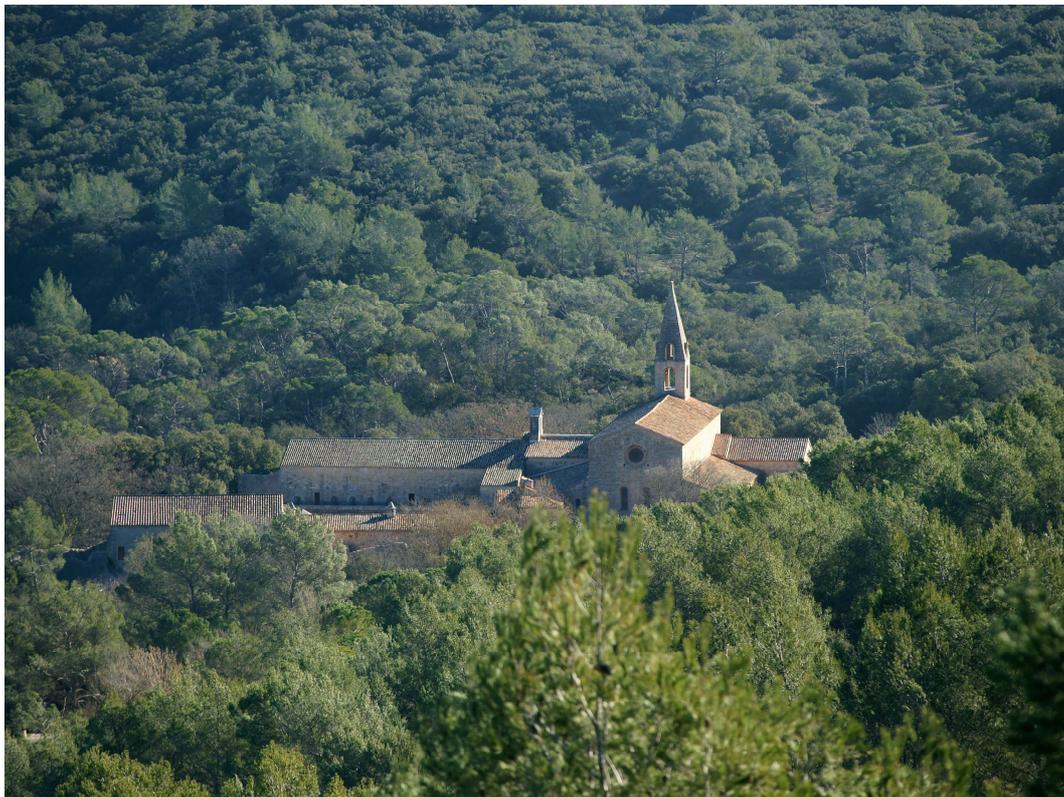
Notes

⁴³ <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr>



de renom : l'abbaye du Thoronet (XII^e siècle), premier site touristique du territoire (100 000 visiteurs par an) ainsi que 4 chapelles perchées. Le village des tortues⁴⁴, centre pédagogique et de conservation destiné à la protection des tortues rares et menacées, et le parc Aoubré⁴⁵, parc d'aventures et pédagogique, constituent également des polarités touristiques importantes pour le territoire. En outre, les communes de Puget-Ville et Carnoules candidatent avec dix autres communes de la CC voisine, Méditerranée porte des Maures, à la labellisation « Vignoble & découvertes »⁴⁶ délivrée par Atout France de l'AOC Côtes de Provence - La Londe et de l'AOC Côtes de Provence - Pierrefeu.

L'abbaye du Thoronet © OTI Coeur du Var



La CC aménage, en accord avec les propriétaires terriens, des sentiers piétons labellisés (à ce jour 200 km) ainsi que des vélo-routes et des aires de pique-nique en proximité de certains points d'accès à l'eau (l'Argens, l'Aille, l'Issole et le lac de Besse) afin de permettre aux visiteurs et habitants de profiter des aménités naturelles. Le développement des sentiers est cependant freiné par des conflits d'usages entre propriétaires terriens (agriculteurs) et visiteurs (parking, déchets). De façon générale, l'eau étant une ressource particulièrement rare dans la région, les arbitrages entre les usages sanitaires, de loisirs ou agricoles sont des sujets de tension.

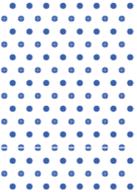
Les déplacements à l'échelle de la CC sont largement tributaires de l'automobile, malgré quelques connexions SNCF, et le territoire est pénalisé par une mauvaise couverture des réseaux mobiles. Les hébergements sont concentrés en proximité des nœuds autoroutiers et vers le Thoronet, amplifiant le phénomène de territoire de passage ou éventuellement « camp de base », pour rayonner vers les pôles touristiques du Var.

Notes

⁴⁴ <https://www.coeurduvartourisme.com/decouvrir-bouger/activites-et-loisirs/village-des-tortues/adirectory/item/85-village-des-tortues>

⁴⁵ <https://www.coeurduvartourisme.com/decouvrir-bouger/activites-et-loisirs/aoubre/adirectory/item/89-aoubre-l-aventure-nature>

⁴⁶ <https://www.atout-france.fr/services/le-label-vignobles-decouvertes>



Sur le territoire de Cœur du Var, la Fabrique Prospective était portée par Marjorie Viort, 2^e vice-présidente chargée du tourisme de la CC, Olivier Lanfranchi, directeur de l'OTI et Claire Accossano, responsable du pôle aménagement et mobilités de la CC. Le groupe de travail local comprenait une quinzaine de personnes représentant des hébergeurs, des récepteurs⁴⁷, des gestionnaires de sites, les services déconcentrés de l'Etat, des membres de la commission tourisme de la CC, la Fédération française de randonnée et l'agence de développement touristique Var tourisme.

La **vision prospective** du tourisme responsable élaborée par les participants à la Fabrique Prospective sur le Cœur du Var consiste à positionner le territoire comme **une destination préservée aux paysages diversifiés**. Il s'agit d'une nature authentique à découvrir, chacun à son rythme. Cette nature peut se révéler brute, sauvage, voire brûlante. La préservation des aménités naturelles qui composent le territoire implique donc une responsabilité des acteurs du tourisme comme des visiteurs envers cette diversité.

Le groupe de travail local a identifié **trois types de visiteurs cibles** dans le cadre du développement du tourisme responsable sur Cœur du Var : **les groupes de jeunes seniors** attirés par les qualités paysagères et intéressés par des randonnées guidées (via les topoguides) durant les périodes creuses pour éviter la cohue et les fortes chaleurs ; **les jeunes couples sans enfants** aujourd'hui plutôt présents dans les destinations voisines (Luberon, Verdon, etc.) ; **les familles hollandaises ou belges** déjà présentes mais qui peuvent être frustrées par les défaillances du réseau mobile et par le manque de pistes cyclables, d'activités de baignade et d'activités spécifiques pour les enfants.

Le **programme d'actions** coconstruit par les participants à la Fabrique Prospective sur le territoire de Cœur du Var comprend **19 actions** :

- **proposer des solutions de mobilité décarbonées et connectées au paysage**

Deux actions portées par l'OTI viseraient à susciter l'intérêt d'opérateurs privés : favoriser l'instauration d'une navette touristique ou bus des randonneurs ; constituer des parcours touristiques thématiques sur 1, 2 et 3 jours. Les autres actions impliquent un travail de lobbying et de conviction de la CC auprès de la SNCF et/ou la collaboration de la Région en vue de réhabiliter la voie ferrée de Carnoules en voie verte ; créer une piste cyclable de la gare de Carnoules vers le village des tortues ; favoriser l'installation d'une offre de location de vélo en gare ou sur des points d'arrêt de la ligne express régionale.

- **diversifier et activer un écosystème d'acteurs engagés pour les aménités naturelles du territoire**

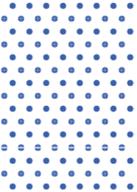
Trois actions seraient portées par la CC : recruter un animateur pour le développement touristique et économique ; établir une charte locale du tourisme responsable (cf. page 38) ; inviter les commerçants à découvrir les sites de visites de proximité. L'OTI se chargerait de monter un Educ Tour à destination des professionnels, créer des offres packagées « 4 saisons en Cœur de Var » et mettre en place une programmation annuelle concertée pour coordonner et étaler les évènements.

- **développer des offres expérientielles et immersives en lien avec la nature**

Les actions envisagées par le groupe de travail local concernent principalement la diversification des offres de découverte de la nature et du patrimoine : lancer un appel à manifestation d'intérêt

Notes

⁴⁷ Dans l'activité du tourisme, une agence réceptive est une agence qui dans le pays d'accueil, organise des excursions, des séjours et des circuits pour des touristes : https://fr.wikipedia.org/wiki/Agence_r%C3%A9ceptive#Principaux_services_propos%C3%A9s_par_un_r%C3%A9ceptif



pour attirer un opérateur VTT (parcours et location) ; proposer des sorties naturalistes payantes ou associées à une autre consommation (OTI, naturalistes, guides conférenciers, professionnels locaux) ; mettre en place avec les naturalistes, guides conférenciers, professionnels locaux des ateliers thématiques dans une perspective de formation avec des exercices ludiques ; mettre en place des sorties autour du bien-être et du ressourcement en forêt avec notamment les domaines viticoles ; mettre en place des visites patrimoniales guidées (OTI, abbaye du Thoronet, guides conférenciers, communes).

Un Educ Tour sur Cœur du Var

Pour les participants aux séminaires de la Fabrique Prospective sur Cœur du Var, la constitution d'un réseau d'acteurs du tourisme et du commerce locaux engagés sur le plan écologique poursuit plusieurs objectifs : faire connaître le territoire aux visiteurs par l'intermédiaire des commerces et des prestataires du tourisme en constituant un réseau de cooptation ou de promotion local ; sensibiliser les professionnels locaux aux enjeux économiques et environnementaux ; fédérer pour faire adhérer à une démarche collective de transition du territoire. Dans cette optique, ils ont proposé comme première action à entreprendre par l'OTI l'organisation d'un Educ Tour, c'est-à-dire un voyage découverte ou des journées de formation, à destination des commerçants, hébergeurs, restaurateurs et élus. Avec l'appui d'un tour opérateur spécialisé dans le tourisme responsable, il s'agirait ainsi de faire en sorte que les acteurs locaux se rencontrent et de les « embarquer » dans la démarche. La seconde action que pourrait porter la CC consisterait à établir avec l'ensemble des acteurs engagés une charte locale du tourisme responsable (cf. page 38).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS, REVEL, SORÈZOIS

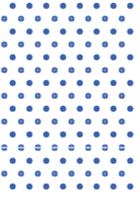
Située en Occitanie, sur trois départements, la CC Lauragais, Revel, Sorèzois comprend 28 communes réunissant 21 588 habitants (cf. portrait page 13). La CC est riche d'aménités naturelles parmi lesquelles le parc naturel régional du Haut Languedoc, la Montagne noire dont le massif boisé représente un tiers du territoire intercommunal, six espaces naturels sensibles (ENS) reconnus pour leur richesse écologique, des rigoles, des lacs et barrages (Lenclas, Cammazes) et la rivière Le Sor. Sorèze, Revel et Saint-Ferréol sont également reconnus par la Région Occitanie comme un des 41 « Grand site Occitanie / Sud de France »⁴⁸.

Le lac de Saint-Ferréol, emblème du territoire, est classé au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1996 en raison de son attrait paysager (pinède, lac) mais surtout de la prouesse technique qu'il représente en tant que réservoir d'eau pour le canal du Midi⁴⁹, œuvre de Pierre-Paul Riquet. L'été, il est particulièrement fréquenté par les excursionnistes toulousains. Bien que des navettes autobus relient Revel et la gare de Toulouse (environ 1 h de trajet) et en période estivale, Revel et le lac de Saint Ferréol, les déplacements s'effectuent majoritairement en voiture individuelle. En effet, la CC ne bénéficie pas de desserte ferroviaire mais il existe une gare à Castres (28 km de Revel) et une gare à Castelnaudary (20,5 km de Revel). Les déplacements des excursionnistes engendrent des conflits d'usage avec les riverains et les habitants (parkings, déchets, incivilités, bruit). Si les hébergements touristiques sont concentrés dans les communes qui

Notes

⁴⁸ <https://www.grands-sites-occitanie.fr/grand-site/aux-sources-du-canal-du-midi/>

⁴⁹ L'entente pour le canal du midi regroupe la préfecture de la région Occitanie, Voies navigables de France (VNF), le conseil régional d'Occitanie et les conseils départementaux de l'Aude, de Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn. Créée en 2018, elle porte et coordonne les initiatives en faveur de la préservation et de la valorisation du canal du midi.



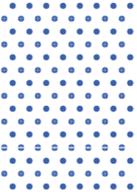
bordent le lac de Saint Ferréol, il existe sur le reste du territoire une offre diffuse de logements chez l'habitant (gîtes, chambres d'hôtes et Airbnb).

En dehors du pôle d'attraction que représente le lac, le tourisme est diffus et complémentaire d'autres activités économiques comme l'agriculture, l'artisanat (marchés de producteurs, gastronomie locale, visite de ferme, artisanat d'art, etc.), et certaines activités de pleine nature (base de loisirs, sentiers vélo et randonnées, etc.).

Lac de Saint Ferréol © J.-L. Sarda



Pour la CC Lauragais, Revel, Sorèzois, la Fabrique Prospective était portée par Martine Maréchal, 3^e vice-présidente déléguée à la promotion et au développement touristique du territoire et au développement du tourisme patrimonial – dossiers « Grands sites » de la CC et présidente de l'office de tourisme intercommunal et Xavier Guiraud, responsable du service développement économique et touristique de la CC. Le groupe de travail local comptait environ 25 personnes dont des professionnels du tourisme (hébergeurs, réceptifs, prestataires de loisirs, représentants de musées), des élus locaux dont les maires des communes qui bordent le lac de Saint-Ferréol ainsi que des représentants de l'office de tourisme intercommunal, du comité départemental du tourisme, du conseil régional, de VNF et du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du pays Tarnais.



La **vision prospective** du tourisme responsable sur la CC Lauragais, Revel, Sorèzois élaborée par les participants aux séminaires locaux s'organise autour de **2 axes** :

- **un facteur de préservation et d'attractivité**

Pour les participants, le territoire doit opérer une transition vers un tourisme durable afin de préserver son patrimoine naturel, architectural, gastronomique, artisanal et économique, et s'adapter à une nouvelle demande et à des valeurs émergentes. Le tourisme responsable est également un facteur de qualité de vie pour les habitants car il garantit une activité économique tout au long de l'année, et implique la préservation et la valorisation des sites. Il s'agit d'une forme de tourisme qui place l'authenticité au cœur de la démarche : un accueil chaleureux et convivial, dans un territoire rural riche de savoir-faire, de patrimoines et de beaux paysages.

- **un terrain de collaboration et d'émulation**

Cette transition touristique passe par la mobilisation de partenaires institutionnels (Région, Département, CDT, CRT, PNR, etc.) et le travail en réseau des socio-professionnels locaux. Elle passe aussi par la mobilisation et l'accompagnement par l'intercommunalité, de porteurs de projets autour d'un projet commun et d'offres combinées, valorisant la diversité des activités et du territoire (ex : sport et culture).

Dans cette optique, le groupe de travail a distingué : les **visiteurs actuels à consolider et accompagner** dans la transition (familles avec enfants, groupes de jeunes seniors) et les **visiteurs offrant un potentiel de développement** : les jeunes couples de sportifs sans enfants et les voyageurs « solo » qui peuvent souhaiter visiter le territoire hors saison mais être déçus par la fermeture de nombreux commerces, restaurants ou prestataires d'activités.

31

Afin de concrétiser cette vision, le groupe de travail local a défini **18 actions** :

- **proposer des solutions de mobilité décarbonées et connectées au paysage**

Deux actions concernent le développement de pratiques de mobilités actives de loisirs et de tourisme sur le territoire et relèvent de la compétence des communes et de l'intercommunalité : créer l'itinéraire « les lacs de la Montagne noire à cheval » ; aménager le parcours découverte des sources du canal du midi. Quatre autres nécessitent une collaboration entre la CC, la Région Occitanie qui est AOM, et la SNCF : réhabiliter la liaison par train entre Castelnaudary et Revel ; favoriser la mise en place de navettes entre Castelnaudary et Revel et entre Villefranche et Revel ; favoriser la mise en place d'équipement pour le transport de vélo dans les bus et trains ; mettre en place un réseau de parkings à vélo sécurisés.

- **diversifier et activer un écosystème d'acteurs engagés pour les aménités naturelles du territoire**

Quatre actions concernent l'instauration d'une dynamique collective autour du développement d'un tourisme durable : créer un agenda partagé des manifestations (OTI) ; mettre en place un système de réservation et de billetterie centralisé (OTI) ; mettre en place un concours valorisant localement les actions en faveur de l'environnement (association à créer ou CC) ; mettre en place une communication de valorisation des actions à impact environnemental positif (CC).

Deux autres actions, nécessitant un portage par une association ou une SCIC, présentent une forte valeur d'image pour le territoire et sont des vecteurs d'engagement pour ses acteurs : lancer le projet « Demain Saint-Ferréol auprès de mon arbre » et les week-ends « défi climat » (cf. encadré page 32).

- **développer des offres expérientielles et immersives en lien avec la nature**

Les participants au groupe de travail local ont défini 5 actions qui vont dans le sens d'une plus grande centralisation de l'information, d'un accompagnement des opérateurs privés dans la mise en place d'une dynamique écologiquement vertueuse et d'une valorisation du patrimoine naturel et bâti : répertorier les activités de nature et les sentiers d'interprétation existants afin de mieux informer les visiteurs (OTI) ; accompagner les prestataires de tourisme et commerçants dans leur transition écologique (OTI) ; établir une charte d'accueil « qualité nature » (CC) ; établir une charte paysagère (CC) ; favoriser l'installation d'opérateurs hôteliers privés dans le bâti existant (mairies, syndicat mixte).

Des week-ends « défi climat » sur les communes du Lauragais, Revel, Sorèzois

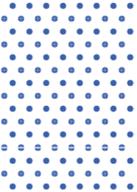
Une des actions prototypées dans le cadre de la Fabrique Prospective par le groupe de travail du Lauragais, Revel, Sorèzois était le lancement de week-ends « défi climat ». Il s'agit d'organiser une animation forte et collective, un week-end par mois hors saisons, soit 5 week-ends par an. Cet événement, accueilli de façon tournante sur les différentes communes de la CC, regrouperait différentes activités (arts, sports, etc.) sous une même orientation pédagogique : la sensibilisation aux enjeux climatiques. Il aurait vocation à fédérer les habitants de la commune hôte et à synchroniser les ouvertures hors saison. Le porteur du projet pourrait être une association réunissant commerçants, professionnels du tourisme, communes, Région, syndicat mixte de collecte des déchets ménagers, association, etc. L'événement serait financé par des subventions, des mécènes privés et la billetterie de l'événement.

32

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD

La CC du Sud regroupe quatre communes du département et de la région d'outremer de Mayotte, situées dans l'océan Indien. Les richesses naturelles de la CC sont emblématiques de l'île : le lagon préservé abritant une importante faune marine (baleines, tortues, raies, etc.), une grande variété de plages (18 sur le territoire) et de biotopes (monts, forêts sèches, mangrove, îlots boisés), des sites de ponte de tortues, le mont Choungui dont le sommet accueille quatre espèces endémiques, ainsi que des espaces protégés tels que la réserve marine de Saziley, la forêt des crêtes du sud à Bandré, et la zone de conservation des oiseaux à Combani. Cependant, ces aménités naturelles sont mises en péril par une forte pression anthropique qui génère des phénomènes de déforestation, de pollution du lagon, de braconnage et des problèmes relatifs au traitement des déchets, à la salubrité publique et à la pression foncière. A cela s'ajoutent les phénomènes naturels associés au changement climatique, comme le retrait du trait de côte (jusqu'à 40 km pour la baie de Bouéni), la disparition de l'arrière-mangrove, la prolifération de plantes invasives, ainsi que les risques d'inondation, de submersion marine, de chutes de blocs ou de glissements de terrain.

La CC du Sud étant le fleuron du tourisme local, les élus sont intégrés aux démarches de l'Agence d'attractivité et de développement touristique de Mayotte (AaDTM). La CC et l'AaDTM développent notamment des offres « expérientielles » autour de savoir-faire traditionnels comme par exemple, la pêche dite « au djarifa » qui est pratiquée par des groupes de femmes à l'aide de tissus de tulle.



Entrée de la commune de Kani-Kéli © Frédéric Ducarme. Consultée le 10 juillet 2023 : https://fr.wikipedia.org/wiki/Kani-K%C3%A9li#/media/Fichier:Kani-K%C3%A9li_signe.jpg

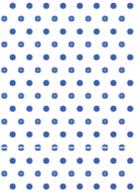


33

Les hébergements touristiques disponibles sur le territoire de la CC sont essentiellement des bungalows aux tarifs élevés, auxquels s'ajoutent des logements chez l'habitant. L'offre de restauration hors des hôtels est peu identifiable pour un visiteur extérieur faute de communication. Enfin, la voiture individuelle est incontournable et les embouteillages rythment les journées. En effet, la desserte aérienne dépend de deux compagnies proposant peu de liaisons et des tarifs élevés ; l'aéroport est situé au nord-est de l'île à Pamandzi. De plus, il n'existe pas de transports en commun pour accéder à la CC du Sud depuis Mamoudzou, siège du conseil départemental et de la préfecture de Mayotte, ni pour les déplacements interterritoriaux.

Par ailleurs, la CC ne dispose pas de réserve foncière suffisante pour permettre l'installation de certaines activités touristiques. De plus, le droit coutumier et le droit commun se superposent et créent des situations conflictuelles entre habitants et investisseurs potentiels souvent extérieurs au territoire. En outre, les réglementations relatives aux espaces naturels (zones des « 50 pas géométriques », etc.) contraignent la présence et les formats d'activité.

S'il n'existe pas de conflits d'usage entre visiteurs et habitants, l'insécurité, le manque de propreté des sites et le déficit d'image du secteur touristique peuvent freiner la fréquentation et la mobilisation de porteurs de projets privés, locaux ou extérieurs. La CC a cependant mis en place depuis 2019 une police environnementale pour lutter contre les atteintes à la biodiversité (cf. encadré page 34).



La police environnementale de la CC du Sud

En plus de la présence d'agents de police municipale sur les plages, la CC du Sud s'est dotée en 2019 d'une police environnementale. Composée de 8 agents, la police environnementale a pour mission de limiter les mauvais comportements, les dégradations environnementales (de type culture sur brulis ou déchets laissés dans la nature lors des chantiers), la prolifération des cultures illégales et le braconnage sur les sites de ponte des tortues. Elle mène des actions de prévention mais peut aussi verbaliser lorsque des infractions sont commises. Les agents sont placés sous l'autorité fonctionnelle des maires lorsqu'ils exercent leurs missions pour mettre en œuvre les pouvoirs de police et sous l'autorité fonctionnelle du président de la CC lorsqu'ils exercent leurs missions pour mettre en œuvre les pouvoirs de police environnementale⁵⁰.

Ben Ali Moussa Moussa, président de la CC du Sud, a porté la Fabrique Prospective avec l'appui de Saffaride Ayouba, chargée de mission gouvernance touristique de la CC. Le groupe de travail local a réuni en moyenne une quinzaine de participants tels que des membres d'associations naturalistes, des acteurs professionnels et associatifs du tourisme (récepteur, guide, hébergeurs, directeurs des autres OTI de l'île), des élus et agents de l'intercommunalité, ainsi que des représentants des services déconcentrés de l'Etat, de l'AaDTM et de gestionnaires d'espaces naturels comme le parc marin.

Pour les participants à la Fabrique Prospective sur la CC du Sud, le tourisme responsable doit préserver le patrimoine naturel du territoire (bonnes pratiques et encadrement règlementaire) et organiser l'activité touristique souvent informelle pour qu'elle devienne un moteur d'emploi (formation, pérennité économique). Ce tourisme doit avant tout améliorer le cadre de vie des Mahorais, leur être accessible (prix et types d'offres) et permettre leur sensibilisation aux enjeux environnementaux. La **vision prospective** du tourisme responsable s'organise donc autour de **2 axes** :

- former les professionnels indépendants aux métiers de l'accueil (hébergeurs, artisans, commerçants) et valoriser la tradition locale de l'accueil (chants, fleurs) ;
- affirmer l'identité du territoire en valorisant l'agritourisme, l'artisanat et la tradition orale (contes, légendes, etc.).

Quatre cibles de visiteurs potentiels ont été identifiés dans ce cadre par le groupe de travail local : les **groupes de jeunes seniors mahorais** qui actuellement ne sont pas habitués à voyager sur l'île ; les **voyageurs solo** attirés en priorité par la plongée, le lagon, le climat ; les **familles régionales avec enfants** pour lesquelles un travail de normalisation et de développement des offres (hôtellerie, restauration, shopping) est à accomplir ; les **groupe de jeunes mahorais dispersés** pour leurs études/travail (métropole, Mamoudzou, etc.) qui se retrouvent pour les vacances sur le territoire de la CC.

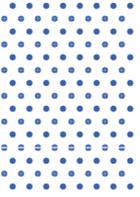
Afin de concrétiser cette vision, le groupe de travail local a défini **23 actions** :

- **proposer des solutions de mobilité décarbonées et connectées au paysage**

Plusieurs actions envisagées par le groupe de travail local visent à réinvestir les mobilités délaissées : mettre en service une liaison laca (pirogue traditionnelle) ou laca à voile entre Bouéni et Sada (CC) ; remettre à niveau l'ancien GR (OTI) ; valoriser le sentier littoral (OTI) ; entretenir et valoriser les sentiers agricoles (OTI, AaDTM). D'autres actions consistent à installer de nouveaux usages pour les loisirs mais aussi pour les mobilités du quotidien telles que l'aménagement de pistes cycles et

Notes

⁵⁰ <https://drive.google.com/file/d/18hZTtpnocG48cszNn8r6JJUL4kGgQMk6/view>



parkings sécurisés pour favoriser l'usage du vélo (CC, OTI), ou l'installation de prestataires de mobilités douces (laca, vélo, kayak) et hydravion pour les liaisons avec Petite Terre (CC, AaDTM).

- **diversifier et activer un écosystème d'acteurs engagés pour les aménités naturelles du territoire**

Le principal objectif poursuivi par le groupe de travail local est de structurer et professionnaliser le réseau d'acteurs du tourisme via par exemple la mise en place de formations (OTI en lien avec l'AaDTM), le développement d'une plateforme en ligne répertoriant les offres touristiques responsables (OTI), le développement d'une plateforme pour mettre en réseau les professionnels (AaDTM) ou l'organisation de rencontres entre acteurs du tourisme sur le mode des salons professionnels (AaDTM).

- **développer des offres expérientielles et immersives en lien avec la nature**

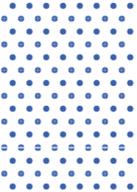
Les actions proposées par le groupe de travail s'inscrivent dans le prolongement des travaux initiés à l'échelle départementale par l'AaDTM : structuration d'une offre d'agritourisme (OTI), reconfiguration de l'écomusée du sel de Bandréolé (CC), aménagement durable des plages (CC), élaboration d'une charte de qualité environnementale des prestataires (AaDTM), etc.

Des weekends de volontourisme sur la CC du Sud

Les participants à la Fabrique Prospective sur la CC du Sud ont prototypé cette action afin de faire découvrir la biodiversité du territoire. Il s'agit d'une offre packagée de volontourisme sur un week-end (du samedi matin au dimanche après-midi), en participant à une action encadrée par une association comme par exemple la plantation de mangrove, l'observation et la collecte de données concernant la faune ou la flore, ou encore le désherbage de plantes invasives.

Le packaging de l'offre (activité, transport, hébergement, restauration) serait géré par un coordinateur qui propose une thématique par week-end selon un schéma identique : une matinée de formation théorique le samedi ; l'après-midi du samedi et la matinée du dimanche consacrés au travail volontaire ; une soirée conviviale le samedi soir et un déjeuner convivial le dimanche.

L'hébergement pourrait varier selon l'activité et son environnement (bivouac, hamac, chez l'habitant, etc.). Le marketing de l'offre serait le même quelle que soit l'action concernée. Cette offre viserait plus spécifiquement les adultes seuls, en couple ou en petit groupe, engagés en faveur de la protection de l'environnement, locaux ou extérieurs au territoire. Le week-end serait payant avec un réceptif unique qui coordonne les associations et les prestataires (activité, transport, hébergement, restauration).



SIX LEVIERS D'ACTION

Les travaux conduits par les groupes de travail locaux de la CC Cœur de Savoie, de la CC Cœur du Var, de la CC du Lauragais Revel Sorèzois et de la CC du Sud ont convergé sur 6 leviers d'action mobilisables par des intercommunalités souhaitant mettre en place un tourisme responsable respectueux des aménités naturelles. Ces 6 leviers ont été retravaillés durant les séminaires intersites par les élus et agents référents des 4 CC et les partenaires nationaux de la Fabrique Prospective. Ils sont activables sans ordre de priorité ni ordre chronologique. Chacun de ces leviers d'action est détaillé ci-dessous avec ses objectifs, ses conditions de réussite et le rôle de l'intercommunalité.

CREER UN EVENEMENT FEDERATEUR QUI ENGAGE LES FORCES VIVES DU TERRITOIRE

Objectif : il s'agit de valoriser une aménité naturelle, par exemple en lançant un chantier de replantation de pinède ou bien des week-ends « défis » sur les mobilités douces ou sur le climat comme l'a envisagé le groupe de travail local de la CC Lauragais, Revel, Sorèzois (cf. encadré page 31).

Conditions de réussite :

- choisir une localisation stratégique : multi-située, centralisée autour d'une aménité phare, ou encore tournante sur plusieurs communes dans le temps, etc. ;
- recenser et fédérer les forces vives mobilisées (professionnels du tourisme, restaurateurs, hébergeurs, commerçants, agriculteurs, associations etc.) à l'échelle de l'intercommunalité et les partenaires mobilisables au-delà (financeurs, logistique, communication, etc.) ;
- adapter le format aux possibilités d'hébergement locales ;
- mettre l'accent sur des activités qui favorisent l'activité touristique hors saison ;
- faire connaître et favoriser les liaisons en bus ou train ;
- mesurer les coûts liés à la sécurité et les contraintes réglementaires .

36

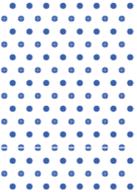
Rôle de l'intercommunalité : coordinateur, en amont et pendant l'événement (organisation, recherche de parrainages et financements, communication précise) mais aussi après l'événement (bilan et communication post-événement) dans la perspective des éditions suivantes.

PRODUIRE UNE OFFRE TOURISTIQUE RESPONSABLE PACKAGEE

Objectif : il s'agit de regrouper en une seule offre plusieurs prestations qui valorisent et protègent les aménités naturelles d'un territoire, comme l'a envisagé le groupe de travail local de la CC Cœur de Savoie (cf. page 26). La réussite de l'offre dépend de sa singularité par rapport au territoire, de son succès commercial et de sa pérennité.

Conditions de réussite :

- identifier et soutenir un porteur de projet moteur de l'offre et de sa commercialisation comme par exemple, une agence réceptive ;



- préciser les clientèles potentielles (niche, grand public, etc.) et l'échelle géographique d'attractivité ;
- veiller à l'équité et l'équilibre économique entre les acteurs mobilisés car ils peuvent être de différentes natures (association, commerçant, etc.). La synergie entre les acteurs et la transparence des prix est centrales ;
- penser l'offre packagée au regard des enjeux de mobilité décarbonée ;
- favoriser les périodes creuses et tenir compte des périodes de régénération de la nature ;
- privilégier la commercialisation via l'OTI ou une place de marché régionale qui sont des circuits courts, sinon par l'intermédiaire d'une agence de voyage.

Rôle de l'intercommunalité : diagnostic amont, mobilisation des acteurs et coordination du projet jusqu'à sa commercialisation.

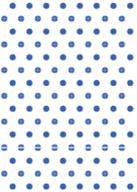
Un appui par l'ANCT du pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Armagnac pour définir et mettre en œuvre sa stratégie de commercialisation

Situé au nord-ouest du département du Gers, le pays d'Armagnac est un territoire rural de 102 communes regroupées au sein de 4 communautés de communes : Grand Armagnac, Bas-Armagnac, Ténarèze et d'Artagnan en Fezensac. Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du pays d'Armagnac s'est investi dans le secteur du tourisme et a créé en 2022 l'office de tourisme supra-communautaire Armagnac et d'Artagnan. Ce dernier a vocation à mutualiser des ressources pour développer l'économie touristique de son territoire et de la destination Gers, en s'appuyant sur deux marques identitaires fortes : l'Armagnac, plus ancienne eau-de-vie de France, et d'Artagnan, le plus célèbre des héros gascons.

Le PETR a sollicité auprès du préfet de département du Gers, délégué territorial de l'ANCT, un accompagnement extérieur pour définir et mettre en œuvre une stratégie marketing permettant d'accompagner les prestataires touristiques du territoire dans le développement de l'économie touristique. Le besoin repose sur la création d'une plateforme de marque territoriale pour fédérer les acteurs socio-économiques du territoire

L'ANCT a mis à disposition du territoire un bureau d'études. Après un diagnostic approfondi des atouts et faiblesses de la destination, celui-ci a conduit le territoire à réfléchir à ses ambitions au travers du projet commercial, aux attendus concernant le volet public/parapublic de l'offre et à considérer les problématiques concrètes qui se poseront pour une cohérence vis à vis du client (articulation des immatriculations, contact, fluidité du parcours d'achat, etc.). Ceci pour aboutir à un scénario de positionnement acceptable pour l'ensemble des parties prenantes. Dans une seconde phase, les aspects organisationnels de la mise en œuvre de cette stratégie seront abordés.

Pour en savoir plus : Matthieu Dinguidard, PETR pays d'Armagnac



CO-ECRIRE UNE CHARTE LOCALE DU TOURISME RESPONSABLE

Objectif : il s'agit de constituer le socle d'un réseau d'acteurs locaux impliqués dans le développement responsable de l'activité touristique de leur territoire, comme l'a envisagé le groupe de travail local de la CC Cœur du Var (cf. page 28). Elle doit favoriser les circuits courts, le recyclage et la diminution des déchets, l'économie d'énergie et d'eau, ainsi que la préservation de la biodiversité.

Conditions de réussite :

- identifier un noyau d'acteurs déjà engagés ;
- définir collectivement des critères d'engagement ainsi que les modalités d'adhésion et d'exclusion ;
- identifier les labels et chartes saisissables et adaptables aux enjeux locaux (cf. encadré ci-dessous) ;
- animer le réseau (formations, visites, etc.) ;
- communiquer à chaque signature de la charte et valoriser régulièrement les signataires.

Rôle de l'intercommunalité : pilote et animatrice de la démarche.

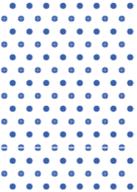
Un guide pour mieux comprendre les démarches de labellisation

Les démarches de labellisation permettent aux professionnels et aux collectivités de définir ou d'approfondir leur positionnement en matière de tourisme durable. Elles concernent un grand nombre de domaines (hébergement, restauration, évènement, gestion, mobilité, destinations, etc.) et sont proposées par une diversité d'acteurs (ministères, fondations, fédérations professionnelles, réseaux nationaux ou internationaux, etc.). Afin de les rendre plus lisibles, ADN Tourisme et Acteurs du tourisme durable⁵¹ ont produit en 2022 un guide qui analyse 28 démarches de labellisation. Le guide propose ainsi pour chaque démarche : une description générale, les modalités d'obtention, l'organisation nécessaire aux structures candidates et accompagnatrices, ainsi que les critères et niveaux d'exigences de ces démarches au regard des objectifs de développement durable de l'Organisation des nations unies, dans le but de mettre en évidence leurs particularités et complémentarités. ADN Tourisme et Acteurs du tourisme durable publie en septembre 2023 une nouvelle version du guide comprenant 50 démarches analysées.

Pour en savoir plus : <https://www.adn-tourisme.fr/guide-demarches-tourisme-responsable/>

Notes

⁵¹ L'association Acteurs du tourisme durable regroupe depuis 2011 des professionnels engagés pour un tourisme plus durable : <https://www.tourisme-durable.org/>



LISSER LES PICS DE FREQUENTATION

Objectif : il s'agit d'organiser la répartition annuelle de la fréquentation touristique du territoire afin de réduire les pressions sur les aménités naturelles.

Conditions de réussite :

- établir avec l'Office national des forêts, VNF, les fédérations sportives locales (randonnée, cyclotourisme, trail, kayak, équitation, etc.) un bilan des liaisons douces (bus, ferroviaire, fluvial, et sentiers piétons, cycles, équestres, etc.) existantes entre sites touristiques et organiser des boucles thématiques en lien avec la Région qui est AOM ;
- mobiliser la compétence voirie de l'intercommunalité pour aménager des places de covoiturage et des pistes cyclables ;
- communiquer dans une logique calendaire sur les activités de loisirs et de tourisme mais aussi sur les services tels que les médecins et les pharmacies de garde ;
- ne plus communiquer sur les sites phares en période estivale au profit d'autres activités ou période de l'année ;
- jouer des complémentarités saisonnières avec les gros attracteurs régionaux (canalisation de certains flux par des offres spécifiques et accessibles en termes de prix et de mobilité) et étendre l'échelle de la destination ;
- établir des seuils de fréquentation impliquant des politiques tarifaires de stationnement ou d'entrée (par exemple, définition d'un prix par période de l'année ou en fonction du nombre de passagers par véhicule), voire par la sanctuarisation de certains espaces naturels ;
- créer des temps d'animation pour favoriser l'activité hors saison en faisant notamment le lien avec les managers de commerce et les chefs de projet du programme Petites villes de demain (cf. page 36 levier 1).

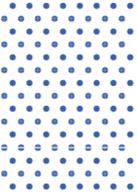
39

Rôle de l'intercommunalité : coordination des opérateurs (commerçants, restaurateurs, prestataires d'activités etc.) et des événements à l'échelle du territoire. Ces moyens humains (manager de commerces) ou techniques (plateforme de partage) doivent permettre d'organiser l'activité tout au long de l'année sur le territoire, dans le sens d'une concentration ou d'une diffusion des flux selon les besoins.

Une expérimentation sur les parcs naturels du Verdon et du Luberon pour répartir les flux touristiques

En juin 2020, le comité régional du tourisme (CRT) de Provence – Alpes – Côte d'Azur a lancé une expérimentation avec l'application mobile de navigation GPS Waze et l'agence CI Média (régie publicitaire de Waze) afin de réduire la surfréquentation de certains sites. L'expérimentation porte sur 4 sites : le sentier Blanc-Martel et la plage Saint-Julien dans le Verdon d'une part, les ocres de Roussillon et le Colorado provençal dans le Luberon d'autre part. En cas de saturation du site, l'utilisateur de l'application est averti et invité à stationner sur un parking relais, à emprunter une navette pour s'y rendre ou à visiter un autre site touristique similaire.

Pour en savoir plus : <https://provence-alpes-cotedazur.com/espace-pro/actualites-et-agenda/experimentation-waze/>



Murmuration : une start-up qui analyse les images satellites sur la pression touristique et l'état de l'environnement

Créée en 2019, la start-up Murmuration utilise des données d'observation de la Terre afin d'outiller les collectivités et les professionnels sur les pressions environnementales du tourisme. Elle combine une vingtaine d'indicateurs (qualité de l'air et de l'eau, artificialisation des sols, chaleur urbaine, etc.) avec des données touristiques (flux, infrastructures, etc.) pour proposer différents services : tableau de bord, données brutes, études, etc. Il est ainsi par exemple possible de cerner l'impact de la surfréquentation d'un site touristique sur la qualité de l'air.

En 2023, Murmuration a été l'une des gagnantes du concours « Awake Tourism » de l'Organisation mondiale du tourisme qui met en avant « les innovations en termes de tourisme durable ».

Pour en savoir plus : <https://murmuration-sas.com/>

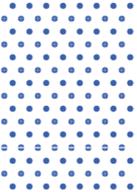
Un plan national sur la gestion des flux touristiques

Le 19 juin 2023, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, a exposé une stratégie en 4 axes pour mieux gérer les flux touristiques : diffuser une compréhension commune de la gestion des flux touristiques ; sensibiliser les acteurs et usagers en matière de gestion des flux touristiques ; mesurer les flux touristiques et les impacts pour mieux les gérer ; accompagner les territoires dans la gestion des flux.

De nombreuses mesures visent à outiller dès 2023 et en 2024 les acteurs des territoires comme par exemple :

- la création d'un observatoire national des sites touristiques majeurs sur un échantillon de sites très fréquentés. L'objectif est de partager les informations existantes sur les territoires et d'établir une vision partagée. Atout France pilotera l'agrégation des flux locaux des sites en tension retenus, en proposant une méthodologie commune, en lien avec les territoires et leurs observatoires. Une base d'information et des indicateurs partagés faciliteront le travail d'analyse des flux sur les sites majeurs, et permettra de suivre dans le temps et l'espace l'impact des nouveaux dispositifs de régulation et de sensibilisation ;
- un accompagnement en ingénierie des sites et territoires touristiques dans la définition d'une stratégie de gestion des flux avec 30 territoires pilotes appuyés par Atout France (diagnostic et gestion des flux, montée en compétence des acteurs locaux dans la gestion des données, stratégie de communication), 6 collectivités sur 3 ans soutenues par l'Ademe (appel à maîtrise d'ouvrage ou financement d'un poste de chargé de mission, dans la projection des activités touristiques au regard de la transition écologique et des évolutions climatiques) et le déploiement du dispositif « Volontariat territorial en administration » (VTA) porté par l'ANCT et coordonné au niveau des directions départementales des territoires (financement de 50 % d'un poste de chargé de mission en appui d'ingénierie auprès des collectivités et enveloppe « coup de pouce sac à dos » de 5 000 euros pour les dépenses d'installation du jeune VTA).

Pour en savoir plus : <https://presse.economie.gouv.fr/download?id=112557&pn=948%20-%20Dossier%20de%20presse%20-%20Gestion%20des%20flux%20touristiques-pdf>



ATTIRER ET SOUTENIR LES OPERATEURS PRIVES RESPONSABLES

Objectif : il s'agit à la fois d'accompagner les « talents cachés » locaux et d'attirer de nouveaux opérateurs pour offrir aux visiteurs une offre touristique responsable variée et complémentaire.

Conditions de réussite :

- repérer les porteurs de projets :
 - prendre contact avec les organismes de formation professionnelle et continue positionnés sur le tourisme responsable, qu'ils soient situés sur le territoire ou au-delà ;
 - organiser des appels à manifestation pour repérer les créateurs et les innovateurs ;
 - organiser des événements qui suscitent la rencontre comme les hackathons ;
 - s'appuyer sur les personnes ressources : agence d'attractivité, chambre de commerce ou d'agriculture, groupement d'artisans, etc. ;
- accompagner les porteurs de projet :
 - appuyer le montage des dossiers administratifs ;
 - orienter vers les personnes ressources ;
 - diffuser des informations sur les aides et dispositifs mobilisables (soutien aux investissements, achats groupés, mise à disposition d'équipements publics, etc.) aux différentes échelles (cf. encadré ci-dessous) ;
 - valoriser régulièrement les projets dans la presse locale et spécialisée ;
 - savoir renseigner sur les disponibilités foncières et sur les orientations et les règlements des documents d'urbanisme ;
 - favoriser la mise en réseau d'opérateurs complémentaires pour maximiser les retombées locales de l'ensemble du secteur, par exemple par la mise en place de points de retrait de produits locaux à destination des visiteurs, des habitants ou encore des professionnels.

41

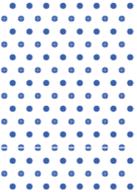
Rôle de l'intercommunalité : accompagnement des porteurs de projet en mobilisant les élus et les services en charge du tourisme, du développement économique, de l'urbanisme, de l'aménagement et de la communication.

Aides-territoires : une plateforme pour faciliter la recherche d'aides par les collectivités et les acteurs locaux

Aides-territoires est née du constat selon lequel la recherche d'aides est un travail difficile et chronophage pour les élus et les acteurs locaux (associations, établissements publics, entreprises, agriculteurs). La plateforme facilite cette recherche en rendant visibles et accessibles les dispositifs financiers et d'ingénierie auxquels ils peuvent prétendre. Elle a été lancée en janvier 2018 au sein de la Fabrique numérique, l'incubateur du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Aides-territoires est une startup d'État portée par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature avec le soutien de l'Agence nationale de cohésion des territoires et de la Direction générale des infrastructures de transport et de la mer.

La plateforme regroupe des aides en ingénierie ou financières d'acteurs multiples : État, Europe, collectivités, opérateurs nationaux, locaux, etc. La recherche peut s'effectuer par territoire, type de structures, thématique ou mot-clé.

Pour en savoir plus : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>



SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DU TOURISME AUX ENJEUX LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

Objectif : il s'agit de renforcer l'exemplarité des professionnels en faveur de la préservation de la biodiversité et l'implication de l'ensemble des parties prenantes (des professionnels jusqu'aux visiteurs).

Conditions de réussite :

- organiser à l'échelle de l'intercommunalité des rencontres inter-filières régulières avec des animations visant à partager les offres de tourisme responsable et les enjeux du territoire en termes de biodiversité : favoriser des lieux représentatifs et exemplaires, mettre à disposition des équipements durables, etc. ;
- mettre en place des modes de gouvernance du tourisme responsable à l'échelle des aménités naturelles, qui associent élus, professionnels, agriculteurs, riverains et associations sportives, culturelles, naturalistes ;
- diffuser auprès des professionnels du tourisme les formations existantes sur la biodiversité et le tourisme responsable (comité départemental ou régional du tourisme, parc national, PNR, etc.) ;
- sensibiliser les visiteurs aux enjeux liés à la biodiversité : respect des sentiers, zones de nidification, cheminement de certaines espèces naturelles, etc. (cf. encadré ci-dessous).

Rôle de l'intercommunalité : coordination et valorisation en lien avec l'OTI.

Biodiv'sports : un programme de la LPO pour limiter l'impact des sports de nature sur la biodiversité

Initié par la LPO Auvergne - Rhône-Alpes en 2016, le programme Biodiv'sports est un dispositif participatif chargé de définir de manière collective, en lien avec les acteurs du sport et les pratiquants, des zones de présence de la faune/flore sauvage sensibles au dérangement (appelées « zones de sensibilité »). A ce jour, plus de 900 zones sont répertoriées dans la base de données. Accompagnées d'informations naturalistes qui participent à la sensibilisation du public, ces données de sensibilité sont ensuite portées à connaissance des pratiquants, directement sur les plateformes numériques déjà existantes et partenaires telles que Geotrek, CampToCamp, Viso Rando, Skitour, Whymp, etc., afin de permettre aux sportifs, qu'ils soient fédérés ou non, d'adapter leur pratique et préserver la nature dans laquelle ils évoluent. Les zones où les pratiques sportives sont règlementées apparaissent également (ex : réserve naturelle, cœur de parc national, etc.). Biodiv'Sports a été lauréate en juin 2022 de la 1^{re} édition des Trophées horizons, organisés par l'association Acteurs du tourisme durable et soutenue par l'Ademe, qui vise à récompenser et mettre en lumière les projets les plus inspirants, innovants et remarquables mis en œuvre par des professionnels engagés en faveur d'un tourisme durable.

Pour en savoir plus : <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/developpement-durable/tourisme/biodiv-sports>

Secteur particulièrement touché par la crise, le tourisme a fait l'objet dès mai 2020 d'un plan de soutien de l'Etat de 18 milliards d'euros. Cette relance s'est inscrite dans une perspective de développement durable. En effet, ce secteur est responsable d'émissions de gaz à effet de serre principalement du fait des mobilités qu'il engendre, et génère de fortes pressions sur les ressources naturelles (cf. eau, énergie) ainsi que la production de déchets.

Si la crise de la Covid-19 a fortement impacté le tourisme, elle a également ouvert de nouvelles perspectives. La réduction des déplacements internationaux, un besoin fort de nature suite aux confinements, et la fuite des lieux sur-fréquentés qui en a découlé, ont montré qu'une réelle fenêtre d'opportunité existait pour développer le tourisme responsable et de proximité, dans les territoires riches d'aménités naturelles non ou peu valorisées à ce jour. Dans ce contexte, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé, en mai 2021, avec l'Association nationale des élus des territoires touristiques (Anett), ADN tourisme, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Atout France, la Direction générale des entreprises (DGE), la Direction générale des outre-mer (DGOM), Aix Marseille Université et l'Office français de la biodiversité (OFB), la Fabrique Prospective « Le tourisme responsable : une opportunité pour valoriser les aménités naturelles des territoires ».

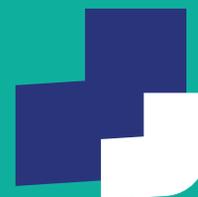
Pendant un an, cette Fabrique, cofinancée par l'ANCT, la DGOM et l'OFB, a accompagné les élus et les acteurs locaux de quatre intercommunalités disposant d'aménités naturelles peu valorisées : la communauté de communes (CC) Cœur du Var (Var) ; la CC Cœur de Savoie (Savoie) ; la CC Lauragais Revel Sorèzois (Haute-Garonne) ; la CC du Sud (Mayotte). L'objectif était d'identifier les modalités et les moyens mobilisables par ces intercommunalités pour faire des aménités naturelles de leurs territoires un levier de tourisme responsable.

Cette publication présente :

- les enjeux auxquels sont confrontés les intercommunalités qui veulent allier tourisme responsable et aménités naturelles,
- les programmes d'actions coconstruits par les élus de chaque intercommunalité et leurs groupes de travail local,
- six leviers d'action mobilisables par les intercommunalités qui souhaitent mettre en place un tourisme responsable valorisant les aménités naturelles de leurs territoires.

LE TOURISME RESPONSABLE : UNE OPPORTUNITÉ POUR VALORISER LES AMÉNITÉS NATURELLES DES TERRITOIRES

Résultats de la Fabrique Prospective



En partenariat avec

